

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 13 au 19 août 2010 - N° 6326 - 59^{ème} année

A DÉCOUVRIR

Acqua Vanua et ses pirogues

Une autre façon de prendre la mer depuis
la plage de Favone, à Sari-Solenzara



ECO-ÉDUCATION

EDF et A Rinascita scellent un partenariat
à vocation éducative via le projet "Ecol'eau"



INITIATIVES ET PRODUITS BIO

A San Giuliano, escale chez Brigitte Bliesener, "Biofée" des buffets aux saveurs du monde
A Scolca, zoom sur les produits Elichrysia dédiés au mieux-vivre, avec Jean-Claude André



À VOS PAGAIES !

La plage de Favone se met à l'heure exotique

Il y a du changement sur la plage de Favone à Sari-Solinzara. Et pas des moindres. La superbe baie de la côte des nacres s'est mise à l'exotisme avec l'entreprise Acqua Vanua et ses pirogues haïtiennes. Un concept totalement nouveau et unique en Corse qui propose des promenades à bord d'une pirogue à balancier, véritable réplique de la pirogue exotique à balancier, à la découverte des rivages de la côte des nacres. Une manière originale et incomparable de profiter de la beauté des plages de Fautea et Cannella, au départ de Favone.



Acqua Vanua, c'est aussi une histoire de famille

Depuis le début de l'été, **Acqua Vanua** fait le bonheur de tous ceux et celles qui s'essayaient à cette pratique, guidés (ou pas) par **Jérémy** et **Laurent**, les concepteurs et animateurs (diplômés d'Etat de canoë-Kayak par ailleurs) de cette entreprise originale. Les deux hommes ont mis en commun et en synergie leur passion pour la mer, pour les activités nautiques et pour la **Corse**. Le mélange a pris... **Acqua Vanua** est né de cet esprit de l'eau que cultivent **Laurent** et **Jérémy**.

D'une grande stabilité, les pirogues assurent une randonnée en toute sécurité et apportent une touche d'exotisme unique en son genre. De la location à la rando découverte baptisée "**Vanua**" en passant par la balade nocturne, l'équipe d'**Acqua Vanua** vous renseigne et vous accueille dans sa paillote installée sur la plage de **Favone** sur la commune de **Sari-Solinzara**. La promenade peut être ultra familiale, conviviale, ludique ou romantique, et même agrémentée d'une escale de gastronomie traditionnelle. **Acqua Vanua**, et le rêve devient réalité. Ne pas succomber à cette tentation serait un vrai péché.



La pratique de la pirogue : que du bonheur !



Jérémy et Laurent, les animateurs d'Acqua Vanua

En savoir +

www.acquavanua.com
Contacts: 06.03.60.87.29
ou 06.12.85.66.39 -
contact@acquavanua.com

A U S O M M A I R E

Entre nous

4 *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*

Par Pierre Bartoli

6 INITIATIVES BIO

Zoom sur J.C. André et les compléments alimentaires Elychrisia, ainsi que sur les buffets bio de B. Bliesener, créatrice de Biofée



B. Bliesener, créatrice de Biofée

8 *Edition : de quelques pistes de lecture estivale ouvertes par Albiana*

10 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*



11 ECO-EDUCATION

Le projet éducatif "Ecol'eau" réunit l'association cortenaise A Rinascita (CPIE), EDF et l'Inspection Académique de Corse

12 ANNONCES LÉGALES

21 *Mosaïque : petites invitations à la lecture et à la découverte, par Marius Muraccioli*



● Les médias n'en parlent pas ou si peu ! Tous les jours, au Pakistan (Penjab), des Chrétiens sont massacrés, des églises incendiées des villages rayés de la carte et pas seulement par les inondations ! Comme en Irak, comme en Turquie, comme en Afrique noire, des communautés chrétiennes sont victimes de massacres organisés en toute impunité et dans le plus grand des silences de la part des médias internationaux. C'est affligeant, consternant et terriblement inquiétant ! La vie des hommes, pour certains, s'évaluerait-elle en fonction de l'air du temps ou des forces en présence ?

● La tolérance et le respect sont les valeurs fondatrices d'une société humaine en recherche de paix et de prospérité. Des valeurs plus difficiles qu'il n'y paraît à placer au cœur de l'action de tout un chacun, tellement l'égoïsme a tendance à s'exprimer comme une pieuvre tentaculaire broyant les relations humaines. L'éducation accorde de moins en moins d'importance à ces valeurs. D'où les convulsions permanentes qui secouent nos sociétés.

● Alors que démarre le mois du ramadan pour des millions de croyants musulmans, je forme le vœu que cette période soit propice à une remise en question de soi-même. Qu'elle puisse conduire à une plus grande prise de conscience du rôle que doivent jouer les religions pour rassembler les hommes au lieu de les diviser et de les opposer, comme malheureusement c'est souvent le cas. Dans ce sens, il devient indispensable d'œuvrer à une meilleure connaissance des différences pour sceller les fondements de relations construites sur des réalités reconnues et non à partir de clichés éculés ! A chacun de faire sa part de chemin.

● "Le voyou de la République" : tel est le titre de l'hebdomadaire "Marianne" à l'encontre du Président de la République. Lorsque la presse en arrive à ce genre d'agression, comment s'étonner que la violence enflamme les rues et les quartiers des banlieues en touchant d'autres zones ! Faisant fi de l'élémentaire respect dû à la fonction - à défaut de la personne -, la France a sombré dans la vulgarité, la grossièreté et l'insulte. L'incendie n'est pas près de s'éteindre.

● "Le voyou de la République" : tel est le titre de l'hebdomadaire "Marianne" à l'encontre du Président de la République. Lorsque la presse en arrive à ce genre d'agression, comment s'étonner que la violence enflamme les rues et les quartiers des banlieues en touchant d'autres zones ! Faisant fi de l'élémentaire respect dû à la fonction - à défaut de la personne -, la France a sombré dans la vulgarité, la grossièreté et l'insulte. L'incendie n'est pas près de s'éteindre.

● "Le voyou de la République" : tel est le titre de l'hebdomadaire "Marianne" à l'encontre du Président de la République. Lorsque la presse en arrive à ce genre d'agression, comment s'étonner que la violence enflamme les rues et les quartiers des banlieues en touchant d'autres zones ! Faisant fi de l'élémentaire respect dû à la fonction - à défaut de la personne -, la France a sombré dans la vulgarité, la grossièreté et l'insulte. L'incendie n'est pas près de s'éteindre.

SAINT EXUPÉRY SUR LE NET

A l'occasion de l'anniversaire de la disparition de St Exupéry (31 juillet 1944 / 31 juillet 2010), "Les Amis de la librairie Marzocchi" ont mis sur la toile une vidéo sur le séjour de l'écrivain en Corse en juillet 1944. Cette vidéo a été réalisée à partir de photos et de documents que possède la librairie. Voir You Tube : Saint Exupéry en Corse.



DIRECTION - ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : pau.laurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associi di Stampa Corsa
22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20400 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 4 AOÛT

Insécurité routière : 2 thèses s'affrontent

Au lendemain d'un accident mortel survenu sur la RN200 (à 6km de Corte) et portant à 8 le nombre de tués sur les routes de Haute-Corse depuis le 1^{er} juillet (contre 3 l'an dernier à la même époque), l'association «Flo Routes de Corse» en appelle à l'organisation d'une table ronde avec l'ensemble des élus territoriaux pour traiter de la problématique en cause selon elle : la dangerosité des axes routiers insulaires. De son côté, le préfet Jean-Luc Nevache, en visite à la gendarmerie de Nonza le matin même pour y accueillir des renforts estivaux, déclare que 70% des accidents sont dus au comportement des automobilistes et en appelle donc au civisme de ces derniers.

Voleurs au volant

Pris dans un embouteillage, les trois jeunes auteurs présumés d'un vol par effraction venant d'être commis dans un appartement sur les hauteurs de Bastia, sont arrêtés par les policiers partis à leur recherche. Le propriétaire de l'habitation «visitée», qui les avait surpris au cours de leur exaction, avait donné auprès des autorités le signalement de la voiture à bord de laquelle ils s'étaient enfuis.

Une grève de la faim pour se faire entendre

Une centaine de militants, élus et amis de Thierry Gonzales, se réunissent sur le parvis de l'église de Porto-Vecchio, pour soutenir ce militant nationaliste au 14^{ème} jour de sa grève de la faim. Assigné à résidence en région parisienne depuis juin 2009, après avoir effectué 2 ans de prison pour une tentative d'attentat à Tiuccia, Thierry Gonzales attend la décision de la cour d'appel de Paris qui doit examiner sa demande de retour en Corse dans l'attente de son procès. Finalement, cette décision sera mise en délibéré et une nouvelle date annoncée : celle du 31 août. Thierry Gonzales suspendra donc sa grève le vendredi suivant sans exclure de reprendre son action à la fin du mois.

JEUDI 5 AOÛT



Baignade fatale

Un violent vent d'Ouest à Nord-Ouest, avec des rafales force 7 à 8, balaie la Corse. Malgré l'appel à la vigilance lancé par les sapeurs pompiers, la Préfecture et le Cross-Med, certains touristes voulant profiter des plages de l'île, se mesurent aux fortes vagues. En fin de journée, la Haute-Corse comptabilise de nombreux débuts de noyade. Sur la plage de Ghjunquidu, à Corbara, en Balagne, un enfant de 10 ans à la dérive est sauvé in extremis par son père qui, après lui avoir porté secours, fait un arrêt cardiaque. L'ami de ce dernier, qui s'est également mis à l'eau pour venir en aide à l'enfant, a quant à lui disparu de la surface de l'eau. Son corps sera retrouvé 3 jours plus tard par un plongeur, à 400 mètres du rivage et par 7 mètres de profondeur. Face à la recrudescence de l'inconscience de baigneurs faisant fi des drapeaux hissés sur les plages (depuis le début de l'été 147 personnes auraient été sauvées de la noyade, soit 3 fois plus que l'an dernier sur l'ensemble de la saison), le sous-préfet de Calvi se rendra au lendemain du drame en Balagne pour faire un point avec les services de secours en mer. Une journée au cours de laquelle ces derniers interviendront pas moins de 21 fois sur les plages de Balagne, dont 16 fois sur la seule plage de Bodri, à Corbara.

Feux maîtrisés

A la faveur du vent, quatre départs de feux, sont comptabilisés en Haute-Corse : un à Galéria, un à Ghisonaccia et deux à Lucciana, les services de secours en venant heureusement rapidement à bout, tout comme en Corse du Sud, sur la commune de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, à Caramontino, près de Pinarello.

VENDREDI 6 AOÛT

Théâtre de Bastia : chantier reporté

On apprend par les médias locaux que le lancement du chantier de rénovation du théâtre municipal de Bastia (changement des fauteuils, de la moquette de la grande salle, rénovation des sanitaires et remplacement des portes du péristyle), prévu pour cette année, est reporté à juin 2011, ceci afin de ne pas compromettre le dernier trimestre de programmation, particulièrement chargé.





LE GIUSSANI INAUGURE L'OUTIL THÉÂTRAL "A STAZZONA"

SAMEDI 7 AOÛT

Nouvelle scène

Le **Giussani** inaugure **A Stazzona**, un outil théâtral de plus de 2000 m² construit selon les normes HQE, abritant une salle de représentation d'une superficie de 470 m² et d'une capacité de 300 personnes, 4 salles de répétition, deux grandes loges, un studio son, et des locaux destinés au matériel informatique, aux décors et aux costumes. Un projet représentant 4,86 M€ d'investissements consentis par la **CTC**, le **CG2B**, l'**État**, l'**Europe** et le **syndicat mixte du Giussani**, et que **Robin Renucci** définit comme une «*scène dépassant sa vocation d'accueil de spectacles vivants pour devenir un lieu de partage, de formation artistique et d'éducation citoyenne*».

Disparition inquiétante en mer

Au pointage des passagers débarqués du **Pascal Paoli** à **Marseille**, un homme de 38 ans est porté disparu. Il aurait fait une chute du pont du navire de la **SNCM** aux alentours de 2h du matin. La thèse du suicide est privilégiée.

Tentative d'assassinat ad extra

Pierre-Noël Giacomoni, 62 ans, connu des services de police et réputé proche de la **Brise de Mer**, condamné en juin 2009 par le **tribunal correctionnel de Marseille** à 3 ans de prison pour «*intimidation de juré*» dans le cadre du procès au cours duquel comparissait **Jacques Mariani** pour l'assassinat de **Nicolas Montigny**, tué en 2001 à **Bastia**, est blessé par balles devant les établissements du **BD Kennedy**, à **Cagnes-sur-Mer**, où, visiblement, il cherchait à se faire discret, sous le pseudonyme de **Pierre Casanova**.

DIMANCHE 8 AOÛT

Indépendantistes d'ici et d'ailleurs

Les **Ghjurnate Internazionale di Corti** s'achèvent, après des débats consacrés à la question des prisonniers, à l'officialisation de la langue corse, à la citoyenneté (la proposition de 10 ans de résidence pour accéder à la propriété soulèvera maintes réactions de la part de la classe politique) et à la spéculation foncière et immobilière, ainsi que l'AG constitutive de la **Fédération des Elus de Corsica Libera** et le grand meeting du mouvement. Parallèlement aux partis indépendantistes basques, catalans et kanaks, une délégation irlandaise du **Sinn Fien**, représentée par **Paul Fleming**, membre du bureau politique et ancien maire de **Derry**, en **Irlande du Nord**, a été accueillie pour la première fois par les organisateurs qui, semble-t-il, ont voulu placer cette 24^{ème} édition sous le signe de l'espoir et d'une sortie de crise telle que celle choisie par l'**IRA** le 28 juillet 2005.

LUNDI 9 AOÛT

Révélations sur L'Eveil

Corse-Matin révèle un rapport pointant du doigt l'association bastiaise dédiée à la prise en charge des enfants et adultes handicapés mentaux. Ce rapport, établi par l'**Inspection générale des affaires sociales**, stigmatise la gestion d'une série d'événements qualifiés «*d'indésirables*» survenus entre décembre 2009 et février 2010). Parmi ceux-ci, une affaire de mœurs mise à jour et impliquant deux salariés sur un site pornographique. «*L'Éveil*» est donc accusé de «*ne pas contrôler suffisamment le fonctionnement de ses établissements*». De son côté, le **Préfet de Haute-Corse, Jean-Luc Nevache**, réagira à l'article de **Corse-Matin** en soulignant le caractère provisoire dudit rapport, précisant qu'une «*phase contradictoire précède la rédaction définitive de tout rapport de l'IGAS*» et que «*cela explique la confidentialité du document provisoire qui n'a, à ce stade, à être ni rendu public ni commenté*».



Meurtrier d'Agosta-plage : responsable ou pas ?

Les avocats du jeune homme qui a reconnu le meurtre de ses parents et de ses deux frères, commis le 11 août 2009 à **Agosta**, organisent une conférence de presse pour contester la décision du juge des libertés de maintenir en détention le prévenu malgré l'expertise menée par 5 psychiatres dont 4 ont conclu à une pathologie mentale, la **Justice**, elle, exigeant l'unanimité des experts-psychiatres pour exonérer un meurtrier de toute responsabilité. La réponse attendue à la requête en appel, faite par la défense qui réclame un placement de son client en structure spécialisée, est attendue pour le 18 août prochain.

Du nouveau à Toga

Emile Zuccarelli et **Jean Baggioni**, annoncent enfin, après des années de procédure, la reprise des travaux pour le réaménagement de **Toga**. Ces travaux (finition des petits immeubles de la partie bastiaise et construction de 2500 m² d'ici 2012 côté **Ville de Pietrabugno**), estimés à 8 M€, devraient débiter au premier semestre 2011. En tout, 4 000 m² sont déjà ouverts à la commercialisation par l'entreprise **Gour Immobilier**. Les mairies de **Bastia** et de **Ville-di-Pietrabugno** comptent quant à elles redynamiser l'espace public du port avec, notamment, de nouveaux axes de circulation, des îlots de verdure et un parking.

MARDI 10 AOÛT

Des chiffres à faire parler

Les médias locaux se font l'écho des dernières statistiques de l'**INSEE** : entre 2002 et 2007, les revenus des ménages insulaires auraient augmenté de 23% (soit plus que dans toute autre région de l'**Hexagone**) tout en demeurant les plus faibles de **France**.

Aux bons soins de Jean-Claude

Les voies empruntées par Jean-Claude André, étonnantes sans être impénétrables, lui sont toutes naturelles. Depuis 1970, une curiosité chronique et incurable a conduit ce phytothérapeute aux compétences élargies, des chemins d'un ami célèbre troubadour et poète aux bancs de l'université, en passant par le grand séminaire puis la « chaire » adventiste. Orientation pastorale oblige : l'homme aux multiples facettes s'est également construit à travers champs. Une prime nature qui le conduit à concevoir des produits inédits dédiés à la santé, à la beauté et au mieux-vivre.

Un temps paysan dans les Cévennes, Jean-Claude André a tiré de la terre et de la nature le sel même d'une vie consacrée à la fois aux plantes et aux hommes. Humaniste autant que naturaliste, cet iconoclaste n'en finit donc pas d'investir les espaces géographiques (île en tête) et conceptuels qui, toutes portes ouvertes, font une large place au bien-être et aux savoirs qui le servent. Après la mise au point d'une cure florale anti-tabac, des réflexions inspirées, « *Guérir nos douleurs. L'Immortelle de Corse* » et « *La Corse d'abeilles, de cire et de miel* » (deux ouvrages dont il est l'auteur), ou encore la conception originale d'un jeu de cartes intergénérationnel bilingue (français-corse) sur les plantes médicinales, celui qui fut, au temps même du « *pouvoir des fleurs* », « *l'homme de confiance* » de Bernard Lavilliers auprès de qui il découvrit la Corse, comme il aime le rappeler, poursuit sa trajectoire. Venant de soutenir à l'Université de Montpellier, avec laquelle il entretient des liens étroits, un mémoire sur « *La chlorophylle, une des composantes essentielles de la vie* », il lance, via sa société Elichrysia, basée à Scolca, une gamme de produits issus de l'agriculture biologique qui sont autant, souligne-t-il, de « *Beautés de l'île* » et de « *Soleils d'or* » (appellation faisant référence à l'étymologie même d'Elichrysia). Quatre compléments alimentaires aux propriétés clairement affichées : amélioration de la mémoire, de la fluidité du sang et de la tonicité des vaisseaux, mais aussi redynamisation de la libido pour le bien nommé « *2e prin-*



Homme de nature, homme de culture

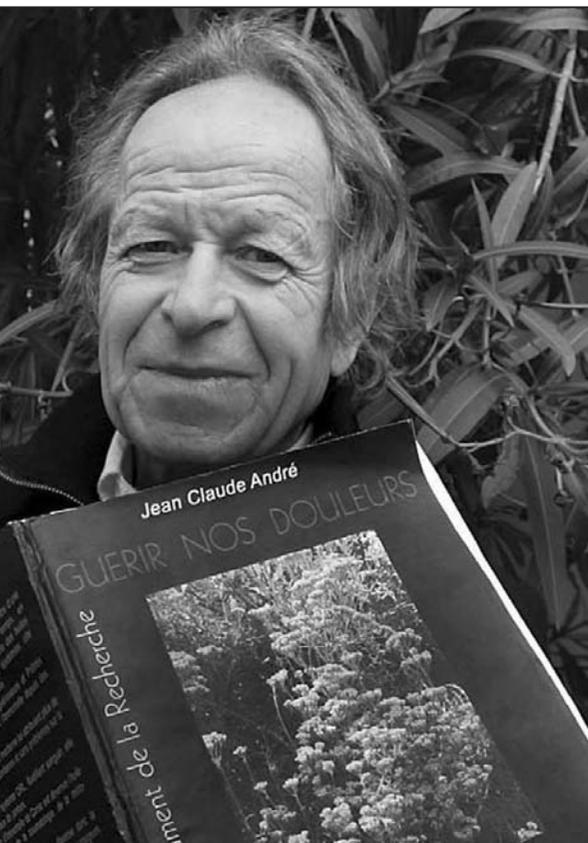
Jean-Claude André est également animateur de village (référentiel d'Etat), par ailleurs diplômé en psychophysiologie, en ergothérapie et en musicothérapie (en tout, il possède pas moins de 16 diplômes paramédicaux) et auteur d'une thèse consacrée à la médecine naturelle, qu'il a soutenue en 1979 au Collège européen de médecine naturelle de Genève. Spécialiste de l'hygiène vitale et de la nutrition, il a notamment publié dans la revue « *Vie et santé* ». Passionné par l'écriture, il est l'auteur de « *Coca-cola est né en Corse* », paru chez Elichrysia Editions. Il prépare actuellement, en collaboration avec Catherine Dairou, diététicienne diplômée d'Etat, un livre sur la flore méditerranéenne qui devrait sortir en octobre et être préfacé par Jean-Marie Pelt, agrégé de pharmacie et fondateur de l'Institut européen d'écologie (Metz), et être traduit par Christian Dubois, traducteur de la Bible en langue corse.

temps » ; drainage hépatobiliaire, régulation de spasmes digestifs et revitalisation du teint de la peau pour le « *Concept 4 saisons* » et son bouquet du maquis ; anti-stress de la vie citadine diminuant le

désir de fumer et allégeant l'organisme des excès de graisse et de sucre pour le désormais connu « *Vivre Santab par la puissance des fleurs* » ; apaisement, cicatrisation et régénération pour le « *Baume traditionnel* », dédié à la santé et à la beauté des pieds, aux piqûres d'insectes, brûlures de peau, bosses, coups de soleil et autres rougeurs... « *Un comité de pilotage composé de spécialistes reconnus, issus des sciences, du sport et de la presse, suit chaque produit monté par un biologiste et agréé par ailleurs par le Ministère de la répression des fraudes ainsi que visé par la Chambre de commerce et d'industrie de Bastia, précise Jean-Claude André. Le laboratoire PhytoFrance assure la fabrication. Quant à la diffusion, elle revient pour une part à Albrecht Keyserlingk, ancien psychanalyste reconverti à l'agriculture et l'aromatologie, installé sur San*

Une équipe de spécialistes

Jean-Claude André cite volontiers ceux qui ont notamment contribué à son travail et dont les noms sont réunis dans son comité de pilotage : le professeur Vinh Luu, de la faculté des sciences de Montpellier, Claudine Escudier Luu, docteur en pharmacie et en sciences naturelles, Jacques Breuil, médecin de campagne et écrivain (auteur de 9 livres traduits en 13 langues sur l'imaginaire et la santé de l'adolescent), spécialiste de la remise en forme, Gérard Guillot, ingénieur physicien et éducateur en santé, Youri Gilg, éducateur spécialisé, cinq fois champion de France de ski acrobatique et 3^{ème} au championnat du monde de Lake Placid en 1991, Philippe Augendre, formateur en psychothérapie et journaliste.



Jean-Claude André, l'homme qui fait parler et agir les plantes

Nicolao et qui, via sa société "Essences naturelles corses", exporte notamment l'immortelle corse dans le monde entier. Sachez enfin que l'on trouve mes produits également dans l'agglomération bastiaise, et plus particulièrement sur **Furiani**, à «**La Roulotte**» et à «**La Vie Claire**». » Ayant inscrit sa démarche dans un cadre réglementaire, **Jean-Claude**, courriers de praticiens à l'appui, assure avoir déjà réussi à intéresser quelques représentants continentaux de la profession médicale. «*Le service de tabacologie de l'hôpital de Bastia m'a également contacté* », ajoute-t-il. Encouragé par un marché qu'il considère comme porteur et qui lui a notamment permis de créer un emploi, le phytothérapeute a en vue la commercialisation d'un nouveau complément alimentaire, sorte de "trousse d'urgence" à base de plantes du maquis et de miel, «*capable, via 7 flacons, de soigner pas moins de 34 bobos* ! ». «*Mes produits sont autonomes et pacifiques. Ils peuvent être mélangés à d'autres produits allopathiques*», précise encore **Jean-Claude André**. Et d'avancer leur temps de gestation comme une garantie : «*Tous ont nécessité des mois de recherches, d'études et de préparation. Lorsqu'on touche au cœur de l'être, et plus particulièrement de la femme, on n'a pas le droit de se tromper.* »

Biofée se penche sur nos assiettes

Agricultrice bio durant 25 ans sur la commune de Pietra di Verde, aux côtés de son mari qui continue de travailler la terre avec les mêmes exigences de qualité, Brigitte Bliesener a créé Biofée il y a un peu plus d'un an. Entre culture d'origine et culture d'adoption, cette Allemande, débarquée autrefois en Corse pour y récolter des clémentines et qui n'a rien perdu de son accent, a choisi de mélanger les saveurs et d'associer les savoir-faire culinaires pour donner à goûter, via un concept unique - la réalisation et la livraison de buffets bio - une cuisine originale et inclassable empruntant à toutes les recettes du monde.

«**J** revisite et transforme des recettes d'ici et d'ailleurs tout en veillant à ce qu'elles restent adaptées aux produits locaux», précise **Brigitte** qui, si elle commande ses céréales sur le continent, cherche avant tout à travailler avec les producteurs de **Corse**, ajoutant : «*Ma cuisine est essentiellement à base de céréales et de légumes. J'ai notamment créé de petites boulettes appelées « pulpette » et qui se déclinent dans un mariage inattendu de boulgour et d'aubergines, ou encore de kamut (une variété de blé), de graines de courges et de basilic. Je propose également des rouleaux de printemps aux légumes et aux cacahuètes.*»



Brigitte Bliesener, magicienne des buffets bio

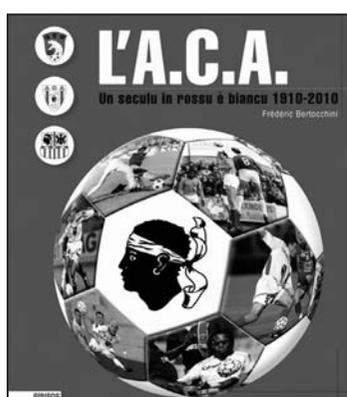
Autant de mets inédits qui s'appuient sur une véritable variété gustative, depuis la salade chinoise aux pommes et aux oranges jusqu'aux lasagnes végétales au brocciu, en passant par les cake carottes/noix ou miel corse/orange. Ces plats-là composent des buffets bio que **Brigitte** met en place à la demande, notamment de collectivités, d'institutions et d'associations organisant réunions et séminaires. Convaincues par le concept et la démarche, des mairies, mais aussi la **Chambre d'agriculture**, l'**INRA**, la Trésorerie du **Conseil Général**, **Aprodec** (association de promotion et de défense de la clémentine corse) et **Areflec** (Association Région d'Expérimentation Fruits et Légumes En Corse) comptent parmi les principaux clients de **Brigitte** qui fait ses propositions sur devis et à la commande, puis s'attelle à la tâche dans son atelier de transformation installé à **San Giuliano** et auquel est intégré un point de vente direct. Si les demandes de particuliers se font encore trop rares, **Brigitte** reste confiante : «*Ici, les gens ont été habitués à cultiver leur jardin durant des décennies. Il n'est pas dur de les convaincre de la nécessité de manger sainement, même si cela doit se faire progressivement.*» Récemment, **Biofée** a été sollicitée pour un mariage et un baptême. Des portes s'ouvrent tandis que l'artiste des tables nourrit d'autres projets, en lien étroit avec l'activité qu'elle a créée. **Brigitte** est ainsi en train de mettre au point une recette de **canistrelli** certifiés bio. L'organisme **Qualité France** est déjà acquis à sa cause, puisque ses **chupney** - compositions aigres-douces de tomates/poivrons et tomates/pommes - ont obtenu la certification bio, par ailleurs en cours de validation pour ses cakes carottes/noisettes. «*Avec trois autres producteurs et le soutien de la Communauté de Communes de Costa Verde, qui nous a déjà donné son accord pour prendre en charge une partie de l'aménagement, nous envisageons la création d'un parc d'activités appelé « Valle Verde », consacré à la transformation et à la vente sur place de productions artisanales à base végétale. Le but est évidemment de regrouper des producteurs. Avec 3 hectares et demi de terrain situés sur San Giuliano, il y aurait la place pour 7 artisans au total. L'Atelier de la noisette de Charles Sforzini (Cervione), la ferme cosmétique Realia (Cervione) et un autre producteur, Stefanu Lorenzoni, spécialisé dans le confit de fruits et les sorbets, sont déjà associés, comme Biofée, au projet. Ce parc, arboré, serait aussi un parc botanique aménagé comme un circuit. Nous croyons vraiment à ce projet sur lequel nous travaillons depuis deux ans.*» Sur le berceau du bio, en **Costa Verde**, une fée verte veille aux grains...

A emporter et pas cher

Avec une part de quiche à 1,50€ seulement, un plat du jour à emporter à 7€, et des gâteaux de 650g vendus à 9€, **Biofée** contredit les préjugés pesant encore lourdement sur le bio et ses produits transformés. **Brigitte Bliesener** a ainsi choisi de mettre la qualité à la portée de toutes les bourses, en même temps que le goût et la santé : «*Je fabrique même des produits sans gluten, précise-t-elle, et je bannis les mauvaises graisses de toutes mes préparations.*» Pour toute commande ou tout renseignement, contacter le **04 95 38 50 42** ou le **06 88 04 12 74**. L'atelier de fabrication et de vente est situé sur la **RN 198, à Alistro (20230 San Giuliano)**. E-mail : commandes@biobuffetcorse.com

Cet été, prendre le

C'est les vacances, un des seuls moments de l'année où l'on peut prendre le temps de lire... Cet été, l'Informateur Corse se propose de vous aider à remplir votre sac de plage en mettant en lumière des livres inédits et insolites des Editions Albiana. Créée en 1984, la maison d'édition présente aujourd'hui un catalogue riche de plus de trois cents titres. Pour que chacun puisse y puiser, pour lui-même ou pour un proche, l'inspiration d'une prochaine lecture à l'ombre d'un pin Laricciu...



POUR LES AMATEURS DE FOOT

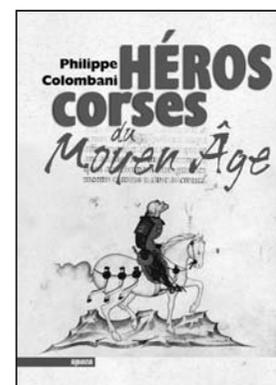
«**L'A.C.A., Un siècle in rossu è biancu 1910-2010**»
de Frédéric Bertocchini.

Le petit club qui fête aujourd'hui son centenaire est devenu au cours de son histoire l'un des phares du football insulaire avec ses éternels rivaux, le **GFCO Ajaccio** et le **SC Bastia**. Cette année il sera le dernier club corse à fréquenter la seconde division. **L'A.C.A.** peut se targuer d'un passé glorieux et a vu passer dans ses rangs de très nombreux internationaux, hier les **Marius Trésor**, **Rolland Courbis** et autres **Dado Prso**, aujourd'hui **Sébastien Squillaci**, défenseur central de l'équipe de France... Réédition d'un ouvrage paru en 2000, revu et augmenté d'une documentation iconographique sans précédent, la présente édition ravira ceux qui entretiennent le souvenir d'un football panache, toujours en phase avec l'amateurisme des débuts, mais aussi ceux qui aiment les épopées à taille humaine. Un ouvrage complet et de référence (tous les classements, accompagnés d'un index) que l'on prend plaisir à feuilleter...

POUR LES AMATEURS D'HISTOIRE

«**Héros corses du Moyen Âge**» de Philippe Colombani.

Que reste-t-il du **Moyen Âge** en **Corse** ? Quelques églises romanes, modestes mais fascinantes par leur sobre beauté. Dans leurs absides parfois, des fresques, touchantes par leur imitation naïve des grands modèles du quattrocento italien. Des châteaux, si peu, au point que leurs infimes vestiges se confondent souvent avec les rochers qui les portent. Et des noms : **Arrigo della Rocca**, **Sambucuccio d'Àlando**, **Giudice de Cinarca**, **Vincentello d'Istria**, **Giovan Paolo da Leca** ou encore **Rinuccio della Rocca**. Noms exotiques, souvent glorieux mais d'une gloire incertaine, indistincte, qui se confond avec la mémoire d'une époque violente et troublée. Qui étaient ces héros ? Des seigneurs, vaillants certes, mais aussi cruels, tyranniques, inconsistants, souvent plus préoccupés par leurs inextricables querelles que par le bien commun... Des héros à suivre dans leurs inlassables pérégrinations, à travers la **Corse** et parfois bien au-delà en **Méditerranée**, à la conquête de l'éphémère pouvoir terrestre. Après «**Héros de la Révolution de Corse**», l'ouvrage revient sur la biographie des hommes qui ont marqué le **Moyen Âge** insulaire. Inédit dans sa forme et dans son style, l'ouvrage écrit par un spécialiste de la période s'adresse à tous les publics. Il permet d'accéder au savoir souvent complexe des généalogies et des événements de cette période peu prolifique en documents et méconnue, de façon simple et accessible.



POUR LES AMATEURS DE POLARS

«**IRA IRAE**» d'André Mastor

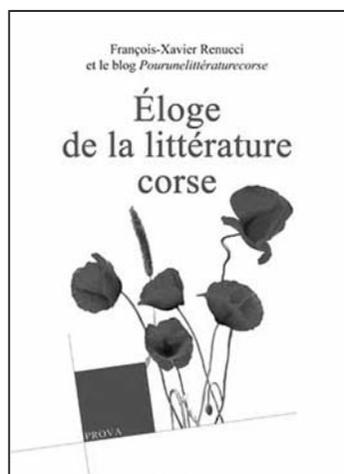
La mort suspecte de celui qui passait pour un paisible rentier, occupé depuis vingt ans à réchauffer ses vieux os au soleil du **Midi**, va réveiller de vieux démons... Ceux des victimes, ceux des combattants, ceux même d'un policier corse, l'inspecteur **Paravisini**. Ce n'est pas à proprement parler un anti-héros : il est un homme, simplement, qui cherche à démêler dans le même temps les fils de l'enquête et ceux de sa propre vie. Mais les monstres de l'enfance sont parfois aussi redoutables que ceux qui se promènent en toute liberté. Violent, autant que peut l'être la nature humaine, peuplé de personnages cruels, autant que la politique ou l'engagement militant peuvent parfois en générer... Voilà un polar dont personne ne sort pas indemne.

e temps de lire....

POUR LES AMATEURS DE CONTES ET LÉGENDES

«*Le réveillon du Bandit*» de France Sampieri

Les contes, récits et légendes réunis dans le présent volume sont issus du fonds légendaire corse riche en histoire de fées, bandits et autres sorcières malfaisantes. Courts et vifs, ils présentent les éléments "réels" de la culture insulaire (lieux, personnages, événements) connus ou moins connus, mais passés au crible de l'imaginaire, parfois de la fantasmagorie : ainsi par exemple part-on à la recherche du trésor du héros **Sampiero**, réveillonne-t-on avec un malheureux bandit ou fait-on escale au Paradis pour partager les soucis de **Saint Pierre**. Certains d'entre eux sont connus, d'autres moins et d'autres encore pas du tout, parce que tout droit sortis de l'imagination de l'auteur. Fraîcheur, frissons, aventures et voyage dans le passé recomposé sont assurés... Tous publics.



POUR LES AMOUREUX DES BELLES LETTRES

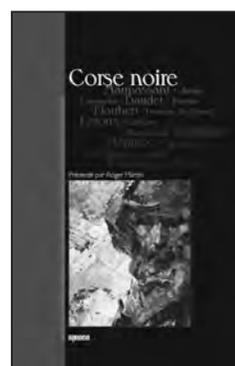
«*Eloge de la littérature corse*» de François-Xavier Renucci et le blog "Pour une littérature corse"

La littérature corse existe-t-elle ? Assurément ! Quelles sont ses racines, ses auteurs, ses voies de prédilection, ses grands textes, ses bijoux cachés ? C'est par passion pour les lettres et pour son île que l'auteur crée voici quelques temps sur Internet un blog entièrement dédié aux "lectures" de la **Corse**. Les textes réunis ici forment un ensemble unique dans la mesure où à partir de soixante et un billets-extraits proposés à la réflexion des internautes, ce sont plus de deux cents cinquante auteurs corses et au-delà qui sont cités en référence, inaugurant un mode anthologique nouveau, particulièrement stimulant. La démonstration de la vivacité de la littérature insulaire, avec ses auteurs, ses lecteurs, ses critiques, ses éditeurs, ses thèmes, ses projets, ses références est une démonstration par l'exemple. Accompagnée des outils de repérage indispensables à ce type d'entreprise visant à aller au-delà de la présentation "work in progress" caractéristique du blog (index des œuvres et des auteurs), l'anthologie est à la fois le résultat du plaisir de partager, de connaître et de structurer un champ d'une richesse souvent ignorée du grand public. Un projet hors des sentiers battus avec un post-scriptum de **Marie-Jean Vinciguerra**.

POUR LES AMATEURS DE RANDONNÉES

«*Lacs et sommets de Corse*» d'Alain Gauthier

Il y a dix ans déjà, en 2000, paraissait **Corse des Sommets**. L'ouvrage, fruit de plus de vingt ans de randonnées effectuées par un groupe d'amis, les **Giranduloni**, eut un succès important et fut trois fois réédité. Cette quatrième édition, entièrement refondue, tant pour ce qui concerne les textes, que pour l'iconographie, a été enrichie de nombreux parcours vers les belvédères (2), les lacs et les pozzines (40). Elle propose, par le jeu des enchaînements de sommets, 121 sommets culminant à plus de 2000 mètres, pour un total de 60 "journées" de randonnée. La difficulté de chacune est évaluée, le temps, le parcours, les remarques sont augmentés d'encadrés qui permettent au randonneur de comprendre le milieu humain et naturel dans lequel il se trouve plongé. Géologie, botanique, faune, ethnologie sont au rendez-vous et accompagnent le lecteur au plus haut des montagnes insulaires.



POUR RETROUVER TOUS LES BANDITS CORSES DE LA LITTÉRATURE

«*Corse noire*», une anthologie présentée par Roger Martin

Parue dans la **collection Libro** en 2001, cette anthologie de la littérature sur la **Corse** est aujourd'hui reprise, augmentée de textes retrouvés et étendue à des auteurs italiens et corses dont on trouvera ici la toute première traduction en français. Ainsi, de dix textes à l'origine, l'anthologie est-elle passée à seize. Nombreux furent les auteurs de grand renom qui essayèrent leur plume au conte moral et d'honneur, au fait divers, à la peinture de mœurs, dont la figure centrale est à chaque fois le bandit corse. Catégorie littéraire à lui tout seul, celui-ci a notamment inspiré dans ces pages des auteurs majeurs (**G. Maupassant, P. Mérimée, G. Flaubert, A. Daudet** ou **G. Leroux**), des auteurs fameux aujourd'hui moins connus (**Ponson du Terrail, A. Glatigny, Rosseuw Saint-Hilaire, C. Farrère**), traversant les frontières (**N. Tommaseo & S. Viale, F. D. Guerrazzi**) et imprégnant aussi les auteurs locaux (**E. Arène, P. Bonardi, S. Casanova, F. O. Renucci, J. Mondoloni**)...



LAVASINA : Messe en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus

Tous les premiers vendredis du mois est célébrée une messe en l'honneur du **Sacré Cœur de Jésus** au sanctuaire de **Lavasina**, sur la commune de **Brando**. Ce sont les pères franciscains qui disent cette messe dans la plus grande solennité. Les personnes intéressées par ce rendez-vous sont priées de bien le noter et de le faire connaître autour d'eux pour que soient toujours plus nombreux les participants à cette célébration.

FIGARI : Chants et guitares

Au cours de la saison estivale, chaque vendredi, l'auberge **U Fuconu** de **Figari** organise, pour le plus grand plaisir des vacanciers et des habitants du village une soirée Chants et Guitares. Vous avez rendez-vous avec les artistes à partir de 20 heures 30. **Renseignements : 04 95 71 04 27.**



Et horaires d'été pour la mairie et la bibliothèque

Des horaires d'été seront appliqués à la **mairie de Figari** jusqu'au vendredi 27 août. La mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures. Une permanence est assurée pour le téléphone, la délivrance de photocopies, les télécopies, les prises de rendez-vous, tous les après-midi de 15 heures à 17 heures. La bibliothèque municipale est ouverte les lundis, mardis, jeudis, et vendredis uniquement le matin de 9 heures à 12 heures.

SARROLA CARCOPINO : Prévention de la Canicule

Comme dans de nombreuses communes de **Corse**, le maire du village de **Sarrola Carcopino** se soucie de la population sensible aux fortes chaleurs et met en place pour les personnes âgées, résidant sur le territoire communal, un registre nominatif permettant l'intervention des autorités compétentes en cas de problème. Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre peuvent s'inscrire au moyen d'un formulaire disponible en mairie ou par téléphone, au **04 95 25 63 68** ou **04 95 25 80 77.**



GIUNCHETO : Cinémathèque itinérante

Le mardi 17 août à **Giuncheto**, la cinémathèque itinérante propose deux films documentaires. Le premier s'intitule **«Chemin de traverses»**, d'**André Pirié** et date de 1950. Il retrace le parcours des traverses de chemins de fer depuis les forêts de **Corse** jusqu'au quai d'embarquement du port de **Propriano**. Le second film, **« De la Piaghja a la muntagna »** de **Noëlle Vincensini** dure une heure et traite de la vie des bergers de **Ghisonaccia**.

QUENZA : Projet de création foncière

La municipalité de **Quenza** souhaite créer une association foncière autorisée pour inscrire son territoire dans un projet d'aménagement et de développement économique. En outre, la commune de **Serra di Scopamena** désire mettre en place une association foncière pastorale pour regrouper les propriétaires de terrains dans le but d'organiser la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion du territoire.



CERVIONI : Voyage à Venise

Le comité des fêtes de **Cervioni** organise pour les habitants du village et leurs amis un très beau voyage à **Venise** du 15 au 18 octobre pour 395 euros en pension complète. Les visites sont comprises dans ce forfait mais pas l'assurance annulation. Les inscriptions doivent se faire très vite au secrétariat de la **mairie de Cervioni** au **04 95 38 10 28** le matin, ou au **06 77 13 43 00** aux heures des repas.

SILVARECCIU : Exposition Artisanale

La salle de la mairie de **Silvarecciu** reçoit jusqu'au 15 août une exposition artisanale estivale qui regroupe des peintures (design, africaine, figuratif et semi-figuratif), bois flottés, bois, personnages ludiques, garde-manger, bijoux en or, perle, braderie, vannerie.



VALLÉE DU PRUNELLI : Exposition

Une exposition de peinture de **Danièle Guimbaud**, ancienne élève de l'école **des Beaux-Arts de Valence**, est proposée à l'**office du tourisme de la vallée du Prunelli** jusqu'au mois de décembre. Vous pouvez visiter cette exposition du lundi au vendredi de 9 heures 15 à 12 heures 15 et de 14 heures à 18 heures, et le samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. **Office de Tourisme de la Vallée du Prunelli, Pela Curaccia. Tel : 04 95 22 55 13.**



CONCA : Bureau de Poste à l'heure d'été

Le bureau de **Poste** du village se met à l'heure d'été et applique les horaires suivants : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 13 heures et le samedi de 8 heures 30 à 12 heures. Pour les placements financiers vous pouvez contacter le conseiller financier en téléphonant au **04 95 71 43 20.**



MOLTIFAO : Exposition

L'association **«Moltifao Tempi Fà»** organise une importante exposition jusqu'au 15 septembre dont la thématique est la guerre. Elle accueille le public dans l'ancien presbytère. Ce musée temporaire est ouvert du lundi au samedi de 16 heures à 19 heures. L'entrée est gratuite. **Contact : 06 11 79 65 58 et 06 22 71 48 59.**



VIVARIO : Activités culturelles

L'association **«Le Relais»** met en place des activités pour les enfants et les adultes. Les goûters philo qui se sont déroulés pendant l'été se clôtureront le 19 août. Ils sont animés par **Marie Pantalacci** à la **salle «Le Relais»** de 17 heures 30 à 19 heures. **Renseignements : 04 95 47 25 83. Site Internet : www.association-lerelais.fr**



GRANACE : Buvette au village

Dans le cadre des festivités de l'été, chaque soir, à l'heure de l'apéritif, c'est-à-dire à partir de 18 heures, le **village de Granace** vous propose de vous réunir autour d'un verre à la buvette qui est mise en place à la **Casa Communale**.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Un partenariat éducatif et «écol'eau»

«Ecol'eau» est un projet éducatif destiné à sensibiliser le public collégien de Haute-Corse au rapport entre milieu aquatique et énergie hydroélectrique, ainsi qu'aux problématiques environnementales qui y sont liées. Issu d'un partenariat entre EDF, l'association A Rinascita (labellisée CPIE Corte Centre Corse) et l'Inspection Académique de Haute-Corse, il marque la première collaboration entre le géant de l'électricité français et une association environnemental insulaire.



EDF, A Rinascita et l'Education Nationale, réunies au niveau local par le projet "Ecol'eau"

En Corse, l'hydroélectricité est une ressource d'avenir (voir encadré) et il convient de la faire découvrir aux nouvelles générations, ainsi que son environnement aquatique. C'est l'objectif du programme «**Ecol'eau**» : une approche pédagogique de l'énergie hydraulique, également destinée à sensibiliser les jeunes à l'eau en tant que ressource environnementale. Le projet date de quelques années déjà, mais un nouvel accord de partenariat entre EDF, le CPIE et l'Inspection Académique de Haute-Corse lui a donné un nouveau souffle.

La naissance de ce partenariat

Un comité de sélection constitué d'EDF et de l'Union Nationale des CPIE a lancé un appel à projets. Au niveau national, cinq candidatures ont été retenues, dont celle du CPIE Corte Centre Corse et d'EDF Région Corse. Cela inaugure un partenariat entre EDF et une association environnementale corse. Une première dans l'histoire insulaire. Ce projet s'inspire du programme «**Ecol'eau**», un accord entre l'Inspection Académique de la Haute-Corse et le CPIE Corte Centre Corse formalisé le 1^{er} octobre 2004. L'association, dont la principale activité est l'éducation de la jeunesse à l'environnement, avait depuis quelques années orienté ses programmes vers la problématique de l'eau et des milieux aquatiques, avec notamment la création d'une maison régionale de l'eau (projet en cours de développement). Mais avec ce nouveau partenariat, le programme est réactualisé, en prenant en compte les nouvelles directives de l'Éducation Nationale sur le développement

durable. En sus, il a fallu s'adapter aux nouvelles problématiques et mutations qui émergent au sein du territoire insulaire, comme les choix de la politique énergétique, la mise en place du **SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)** ou l'élaboration d'un **Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse**.

Le projet en détails

L'enseignement «**Ecol'eau**» commencera à la rentrée prochaine dans les établissements scolaires de Haute-Corse qui en auront fait la demande pour leur projet d'école ou de classe. Afin de former de futurs écocitoyens responsables, il faut apporter des connaissances et des notions d'écologie de base, tout en faisant prendre conscience à l'enfant de l'importance de l'eau pour l'Homme et son environnement. Tels sont les objectifs de ce programme éducatif qui amènera les élèves à adopter une démarche basée sur la recherche et l'observation, tout en leur faisant découvrir l'infrastructure et l'organisation hydrauliques de la Corse. Cette campagne

éducative, prévue sur une durée de deux ans, est organisée autour de trois axes : la biodiversité et le territoire ; la lutte contre le réchauffement climatique et la maîtrise de l'énergie ; l'eau. Concrètement, ce seront des activités pédagogiques et des animations ludiques qui donneront forme au programme, avec quatre séances d'une demi-journée chacune en classe. Le voyage d'une goutte d'eau sera l'objet de la séance 1. La domestication de l'eau et les activités humaines seront les sujets du deuxième module. Les jeunes étudieront ensuite l'eau comme source d'énergie, puis les derniers enseignements seront consacrés à la biodiversité des milieux en Corse. Avant et après la dernière séance, deux visites sur le terrain sont également prévues. La première emmènera les élèves soit dans une centrale hydraulique (comme celle située à Castirla), soit dans la maison de l'énergie EDF. Une partie du personnel de la société française, ainsi que l'équipe de CPIE, participeront ensemble à cette sortie. La dernière étape se déroulera en extérieur avec des ateliers pratiques sur la biodiversité et l'écosystème.

L'IMPORTANCE DE L'EAU

L'eau joue un rôle important dans la fourniture en électricité de l'île : 24 % du courant du territoire provient de l'hydroélectricité, soit plus du double que sur le continent (moins de 10 % de l'électricité provient de l'eau dans le reste de la France). Et cette part va prendre plus de place dans les années à venir, notamment grâce à la construction du barrage de Rizzanese, dont la mise en service est prévue pour 2012. Sans oublier que les énergies renouvelables sont sollicitées de plus en plus et que le SDAGE Corse préconise de conserver et de développer le patrimoine hydraulique.

12

SCP Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI

Notaires Associés à AJACCIO, Le Régent, 3, Avenue Eugène MACCHINI

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Charles SANTUCCI, Notaire associé, membre de la S.C.P dénommée "Maîtres Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI, notaires, associés" dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud), "Le Régent", 3, avenue Eugène Macchini, le 28/07/2010, enregistré à AJACCIO, le 03/08/2010, Bordereau 2010/558, case 2, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SCCV CHIARA.

Forme : SOCIÉTÉ CIVILE.

Capital Social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 euros).

Siège Social : 20000 AJACCIO, Immeuble "L'Aiglon II", avenue de Verdun.

Objet Social : L'acquisition d'un immeuble bâti sis à AJACCIO (Corse du Sud) 2, rue Rossi, destiné à être rénové et à être vendu en totalité ou par fractions ; l'acquisition de terrains en vue d'y édifier des constructions, l'acquisition d'immeubles bâtis destinés à être démolis ou rénovés en vue de leur vente ; accessoirement la location desdits immeubles ; toute opération de lotissement de terrain préalablement à la réalisation et à la vente des constructions ; et, d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toute opération susceptible de faire perdre à la société son caractère civil.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Monsieur Olivier TRIGONA, demeurant à AJACCIO (Corse-du-Sud), 17, boulevard du Commandant Benielli Et Monsieur François COLONNA, demeurant à AJACCIO (Corse-du-Sud), Immeuble "L'Aiglon II" - avenue de Verdun.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour Avis, Maître Charles SANTUCCI, Notaire Associé

09

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 août 2010 il a été constituée une société

Dénomination sociale : apanage immobilier

Siège social : lieu dit Cavanello , 20124 Zonza

Forme : SARL

Capital : 1000 euros

Objet social : Activité commerciale d'intermédiaire en achat vente et location de biens immobiliers fonciers et commerciaux

Gérance : Mademoiselle Emeline BORNEA, Immeuble le Marina, Batiment c Route de Marina di fiori, 20137 Porto Vecchio

Co-gérant : Mademoiselle Pauline LUCIANI, 114 Traverse le Mée Résidence San Remo, Bat A1 , 13008 Marseille

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio

04

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à Bonifacio du 5 août 2010, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CASA MARE FINANCES

Forme sociale : société par actions simplifiée

Siège social : Domaine de Sperone - 20169 BONIFACIO

Objet social : La société a pour objet :
- la prise de participation dans d'autres entreprises en vue de diriger et contrôler leur activité,
- la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer,
- la fourniture de prestations de services en tout genre, notamment conseils et assistance dans les domaines comptable, financier, de gestion, administratif, juridique, fiscal, social, commercial, informatique...

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1000 Euros.

Apports : en numéraire exclusivement.

Actions de numéraire : 100 actions de 10 euros chacune, intégralement libérées.

Cession des actions : clause d'agrément par le Président

Exercice social : 31 décembre

Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Président : Madame Marie-Josée CULIOLI-VICHERA, demeurant Domaine de Sperone - 20169 BONIFACIO

Commissaire aux Comptes :

Titulaire : Mme Isabelle TAGLIAFICO

Domiciliée Le Kallisté D - 267 Rue Charles Barrier, 83100 TOULON

Suppléant : Mme Nicole VOGT, Domiciliée Les Espaluns 3 - 111 Avenue Berthelot, 83160 LA VALETTE DU VAR

La société sera immatriculée au RCS d' Ajaccio.

Pour avis

17

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P en date à Bastia (Haute-Corse), du 15/07/2010, enregistré à Bastia, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "MARINA DI FAVONA"

Capital : 10.000 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées

Siège : Bastia (Haute-Corse), 13, rue J.P. Gaffory, Villa "U Sabione".

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet : La création, la gestion, l'administration et l'exploitation d'ensembles immobiliers à vocation touristique ; l'exercice de toutes activités concernant l'hôtellerie et l'industrie du tourisme, ainsi que la création, la gestion, l'administration, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Gérant : Monsieur Paoli Jean-Baptiste, demeurant à Bastia (Haute-Corse), 13, rue J.P. Gaffory, Villa " U Sabione"

Immatriculation : Au RCS Bastia

Pour avis et mention, la gérance.

10

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sarrola carcopino du 04/08/2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : D.J.L.E.

Siège social : Zone Industrielle de Panchetta, Lot N°28 20167 SARROLA CARCOPINO,

Objet social : Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1000 euros,

Gérance : Jean-Luc, Christian Elie DALBIES demeurant Lotissement Pasricciarella 20167 ALATA

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.

La Gérance,

41

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 10/08/2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PC BAP

Siège social : Résidence Panorama, Immeuble C2 Les Collines d'Aspretto 20090 AJACCIO

Objet social : Pose de menuiserie, Bois, PVC, Aluminium et travaux de finition,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros

Gérance : François PIRAS demeurant Résidence Panorama, Immeuble C2, Les Collines d'Aspretto 20090 AJACCIO

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.

La Gérance,

44

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Biguglia, du 30/07/2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : SCI FLO

Siège : Lot Arbucetta, Bât. B, Rond-Point de Ceppe, RN 193, Casatorra, 20620 Biguglia

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

Capital : 1000 euros

Objet : Construction, acquisition de biens immobiliers, la location ou la jouissance, l'administration et la gestion de ces biens

Cession de parts sociales : Agrément préalable à la majorité des associés exigée pour les décisions extraordinaires, pour toute cession

Gérant : Mme Virginie Harcourt, née Meunier, demeurant Lot Arbucetta, Bât.B, Rond-Point de Ceppe RN 193, Casatorra, 20620 Biguglia

Pour avis,

25

ARRET DECO IMMOBILIER

Société Civile

Au capital de 1000,00 euros

Siège : Les Collines

4, Allée Les Anémones - 20620 Biguglia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 22/07/2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : ARRET DECO IMMOBILIER

Siège : ADI

Siège social : Les Collines, 4, Allée Les Anémones, 20620 Biguglia

Objet social : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations parts sociales, et, en générale toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mademoiselle Josiane Elia Nardi,

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

15

B. LEONELLI

Avocat

40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

Tél : 04 95 31 69 67

Télécopie : 04 95 32 79 15

Société d'Exploitation

des Bains de Mer de Pineto

SARL au capital de 268.628,15 euros

Siège : Biguglia (20620), Lieu-dit Pineto

RCS Bastia : N°332 691 088

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 02 août 2010, l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée à compter du 02 août 2010, Monsieur Antoine Joseph Ferretti, a été nommé Président de la société, les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'associé unique a également décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale "SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER DE PINETO", et de proroger la durée de la société de 99 années à compter du 02 août 2010 et de modifier en conséquence les articles 3 et 5 des statuts.

Pour avis, le Président.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Sivom de la Marana
Route de l'aéroport
B.P.027 - 20290 Lucciana

Objet du marché : Fourniture d'accessoires de branchement et de robinetterie de diamètre supérieur à 60mm.

Procédure : Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.

Structure du marché : Marché à bons de commande passé pour une période de 1 an reconductible une fois.

Critères de sélection des offres classés par ordre décroissant :

- Offre technique (55%)
- Prix global de la prestation (35%)
- Délais (10%)

Durée de validité des offres : 90 jours

La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :

Sivom de la Marana
Route de l'aéroport - B.P. 027
20290 Lucciana

Renseignements complémentaires :

Service des marchés publics Tél : 04.95.58.40.40 / fax : 04.95.58.40.49

Date limite de remise des offres : le lundi 30 août 2010 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : le jeudi 12 août 2010

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Sivom de la Marana
Route de l'aéroport
B.P.027 - 20290 Lucciana

Objet du marché : Fourniture d'accessoires de branchement et de robinetterie de diamètre inférieur à 60mm.

Procédure : Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.

Structure du marché : Marché à bons de commande passé pour une période de 1 an reconductible une fois.

Critères de sélection des offres classés par ordre décroissant :

- Offre technique (55%)
- Prix global de la prestation (35%)
- Délais (10%)

Durée de validité des offres : 90 jours

La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :

Sivom de la Marana
Route de l'aéroport - B.P. 027
20290 Lucciana

Renseignements complémentaires :

Service des marchés publics Tél : 04.95.58.40.40 / fax : 04.95.58.40.49

Date limite de remise des offres : le lundi 30 août 2010 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : le jeudi 12 août 2010

meilleurtaux.com

Une équipe à votre écoute pour la réalisation de vos projets

- Prêts immobiliers
- Prêts aux professionnels et aux entreprises (achats de fonds de commerce, reprise, investissements...)
- Assurances de prêts

AJACCIO

Espace Finance
Route de Mezzavia
20090 Ajaccio

04 95 10 67 14

BASTIA

Imm Lucchetti
Av de la Libération
20600 Bastia

04 95 48 16 04



*Entreprises indépendantes, franchisées du réseau Meilleurtaux.
Conformément à la législation, "aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent". Article L321-2 du code de la consommation.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

51

Par jugement en date du 03/08/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

Soco-Elec (SARL)

c/o M. Franck Antonelli

Migliacciaru

20243 Prunelli di Fiumorbo

Activité : Electricité générale, dépannage en froid et climatisation

RCS Bastia : B 502 248 156, 2007 B 547

Juge commissaire :

M. Ange Louis Guidi

Juge commissaire suppléant :

M. OAP Grimaldi

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi,

Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,

B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

52

Par jugement en date du 03/08/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

Castiglione Maçonnerie (SARL)

c/o Pasquali Jean-François

Centre du Village

20218 Castiglione

Activité : Maçonnerie générale

RCS Bastia : B 492 061 452, 2006 B 358

Juge commissaire :

M. Jacques de Zerbi

Juge commissaire suppléant :

M. Ange Louis Guidi

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi,

Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,

B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

53

Par jugement en date du 03/08/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

TPSA (SAS)
Résidence Les Amandiers
20214 Calenzana

Activité : Prise de participation - prestations de services - conseil

RCS Bastia : B 494 996 911, 2007 B 128

Juge commissaire :

M. Jean Guglielmacci

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Baptiste Antonini

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi,

Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,

B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

54

Par jugement en date du 03/08/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Résolution du Plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la :

Investim (SARL)

Les Jardins de Toga - Bât. A

Chemin du Forcone - 20200 Bastia

Activité : Construction d'immeubles

RCS Bastia : B 304 839 673, 98 B 132

Juge commissaire :

M. Jean-Paul Poggioli

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Marc Cermolacce

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi,

Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,

B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du liquidateur.

Pour extrait,

SCP NAPPI-CASANOVA,

Greffiers Associés

49

GESTPAN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège : Zone Industrielle de Baléone
Lotissement Michel Ange - 20167 Afa
505 291 922 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 02 août 2010, l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée GESTPAN a décidé :

- de transférer le siège social du Zone Industrielle de Baléone, Lotissement Michel Ange, 20167 Afa, au **Le Capitot Entrée C, Les Collines du Salaro, 20192 Ajaccio**, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- d'étendre l'objet social à ses filiales dans les domaines financier et comptable, administratif et juridique, commercial, et dans le domaine du personnel, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la gérance.

07

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans l'INFORMATEUR CORSE, N°6325, du 06/08/2010, une erreur a été commise sur le code postal du domicile du gérant.

Il fallait lire : 20231 VENACO,

Au lieu de : 20131 VENACO,

Pour Avis,

47

AVIS

DE la Société à Responsabilité Limitée **BALEONE LITERIE** au capital de 7.622,45 euros en cours de réduction, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le numéro 423 277 201 dont le siège social est situé lieudit Panchetta, Sarrola Carcopino, 20167 MEZZAVIA, Aux termes de délibérations extraordinaires en dates des 17 Décembre 2009 et 30 Janvier 2010 il a été décidé d'autoriser la gérance :

- à céder le fonds de commerce secondaire de Bastia à la Sas Lierie Kalliste et d'en accepter le paiement par la dation des 151 parts numérotées 1 à 151 inclus, détenues par cette société dans le capital de la Sarl. Baleone Lierie,

- à annuler les dites parts existantes dans le capital social conformément à l'article 10 paragraphe 2, 6eme et ce à effet du 31/12/2009,

- à modifier suite à cette annulation le montant du capital social en le réduisant à 349 parts, de même valeur nominale pour être dorénavant de 5.320,77 euros. En conséquence de quoi l'article 9 « capital social » des statuts de la société est modifié comme suit : **ancienne mention :** capital social : 7.622,45 euros, **nouvelle mention :** capital social : 5320,77 euros. Mention sera faite au RCS d' Ajaccio.

Pour avis

Le gérant.

ABONNEZ-VOUS A "L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE"

6 MOIS = 32 euros

1 AN = 42 euros



22

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Collectivité Territoriale de Corse,
hôtel de Région
Direction du Domaine
22, cours Grandval B.P. 215,
F-20187 Ajaccio Cedex 1.

à l'attention de M. le président du Conseil exécutif,

Contact : Marie-Laure Montaz-Rosset,

Tél. 04 95 51 64 64.

Fax 04 95 51 67 80.

E-mail : marie-laure.montaz-rosset@ct-corse.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.corse.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

OBJET DU MARCHÉ

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

location, mise en place et maintenance de matériels de reprographie pour les services de la Collectivité territoriale de Corse.

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures.

Location.

Lieu principal de livraison : corse.

L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre.

Informations sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre de participants à l'accord-cadre envisagé : 5.

Durée de l'accord-cadre: Durée en mois : 36.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :

Fourchette : entre 150.000 et 510.000 euros.

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

location, mise en place et maintenance de matériels de reprographie noir et blanc et couleur.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

30121100, 50313100, 50313200.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

Des variantes seront prises en considération : Oui.

QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

Quantité ou étendue globale :

Lot n°1 : Montant minimum 135.000euros (H.T.) pour 3 ans- montant maximum 300000 euros pour 3 ans ;

Lot n°2 : Montant minimum 15.000euros (H.T.) pour 3 ans - montant maximum 210000 euros (H.T.) pour 3 ans.

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT n°01

INTITULÉ : Location, mise en place et maintenance de matériels de reprographie pour les services de Corse du sud

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Location, mise en place et maintenance de matériels de reprographie noir et blanc, et couleur pour les services de Corse du sud

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

30121100, 50313100, 50313200.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

Montants pour 36 mois

Coût estimé hors TVA :

Fourchette : entre 135 000 euros et 300 000 euros.

LOT n°02

INTITULÉ : Location, mise en place et maintenance de matériels de reprographie pour les services de Haute-Corse

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Location, mise en place et maintenance de matériels de reprographie noir et blanc, et couleur pour les services de Haute-Corse

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

30121100, 50313100, 50313200.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

Montants pour 36 mois

Coût estimé hors TVA :

Fourchette : entre 15.000 euros et 210.000 euros.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Cautionnement et garanties exigés :

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

fonds propres de la Collectivité.

Imputation budgétaire : chapitre 930, articles 61358 (location) et 61558 (maintenances) du budget de fonctionnement.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours (art. 98 du Cmp)

Avance accordée si les conditions prévues à l'article 87 du Cmp sont remplies. Prix unitaires.

Prix fermes et définitifs pour la durée totale de location du matériel.

Prix révisables pour la maintenance du matériel des marchés subséquents d'une durée supérieure à 12 mois.

Prix fermes pour la maintenance du matériel des marchés subséquents d'une durée inférieure ou égale 12 mois.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renforcements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : lettre de candidature (DC 4)

Déclaration du candidat (DC 5 mise à jour octobre 2008)

Déclarations et attestations de conformité au regard des articles 43, 44 et 45 du Cmp

Copie du ou des jugements si le candidat est en redressement judiciaire

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

Capacité économique et financière :

Renforcements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Chiffre d'affaires globales et chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacité technique :

Renforcements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : outillage, matériel et équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution des prestations.

Liste des principales fournitures fournies au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

PROCEDURE

TYPE DE PROCÉDURE

Type de procédure : Ouverte.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. coût d'exploitation global et prévisionnel annuel. Pondération : 50%.

2. valeur technique. Pondération : 40%.

3. performances en matière de protection de l'environnement. Pondération : 10%.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 16 septembre 2010 - 15:00.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

16 septembre 2010 - 15:00.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Modalités d'ouverture des offres : 16 septembre 2010 - 16:00.

Lieu : hôtel de Région à Ajaccio.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

membres de la commission d'appel d'offres désignés par délibération de l'assemblée de Corse no 10/052 en date du 20 avril 2010.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : Non.

AUTRES INFORMATIONS :

Le critère "Valeur technique" sera apprécié au regard :

- du délai d'intervention pour l'assistance technique : 10%

- du délai de livraison des consommables : 10%

- des moyens matériels et humains pour la livraison, la mise en place, les interventions techniques et la livraison des consommables : 20 %

Le critère de " Performances en matière de protection de l'environnement " sera apprécié au regard de la faible consommation d'énergie, intégration de matériaux recyclés et/ou recyclables ... Le candidat apportera la preuve de la qualité écologique des matériels par tout moyen (label écologique ou équivalent).

La durée des marchés subséquents sera fixée dans chaque marché subséquent. Le délai de livraison sera proposé par les candidats lors des marchés subséquents.

Pour chaque lot, les cinq opérateurs économiques, sélectionnés dans l'ordre du classement final, deviendront ses prestataires exclusifs pendant la durée de l'accord-cadre. Ils seront remis en concurrence selon les modalités prévues par le CCAP de l'accord-cadre.

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site internet de la collectivité.

Les offres pour les marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre seront jugées communément selon les critères de jugement suivants :

1. Le coût d'exploitation global et prévisionnel (pondération 60 %)

2. Le délai de livraison (pondération 40%).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 6 août 2010.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex 1.

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, bd Paul Peytral, F-13282 Marseille Cedex 20.

Introduction des recours :

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Affaires Juridiques, 22 Cours Grandval B.P. 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 6 août 2010.

LA SCPA MORELLI MAUREL SANTELLI PINNA RECCHI

Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

- Corse du Sud - Commune de COTI CHIAVARI

1er Lot de la vente : Lieu-dit "Aja Pinzuta", (plage de Cala d'Orzo), la parcelle cadastrée E 190 (1ha 86a 09ca) et les constructions y édifiées (pavillon constitué d'un appartement, d'environ 90m² sur garage, non parfaitement achevé).

Mise à prix :80.000,00 euros

2ème Lot de la vente : Lieu-dit "Aja Pinzuta", (plage de Cala d'Orzo), la parcelle cadastrée E 759 (1ha 14a) (au-dessus et en continuité de la parcelle E 190). Maquis

Mise à prix :25.000,00 euros

3ème Lot de la vente : Lieu-dit "Carpina", Route de Capo di Muro, la parcelle cadastrée E 897(14a 51) et les constructions y édifiées = un garage, puis un pavillon sur garage (appartement d'environ 120m² avec cuisine, salle d'eau, toilettes, séjour, deux chambres et vaste terrasse - Pleine vue sur Cala d'Orzo).

Mise à prix :35.000,00 euros

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation).

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 16 août 2010,
Pour extrait

LA SCPA MORELLI MAUREL SANTELLI PINNA RECCHI

Avocats - Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

VENTE SUR LICITATION

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

Corse du Sud - Commune de GROSSETO PRUGNA "Porticcio", Lieu-dit "Stagnola". Les parcelles cadastrées A 3538 (24a 64), 3541 (7a 33) et droits indivis 3540 (7a 53)

(Avec servitude de passage sur A 3540)

Soit une première parcelle (A 3541 - 733m²) en bordure de la route de Porticcio - Puis droits sur la voie de desserte (A 3540) - La parcelle A 3538, avec belle vue sur le golfe et sur Ajaccio est bâtie (deux constructions reliées - La première d'environ 75m² achevée - La seconde d'environ 200m² et 100m² de terrasses et sous sol d'environ 150m², d'architecture recherchées, en cours d'achèvement, vaste séjour prolongé par cuisine-repas, 3 chambres et 3 salles de bain).

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au rapport d'expertise en date du 24 novembre 2008, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation).

Mise à prix en un lot unique :655.000,00 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 16 août 2010,
Pour extrait

Email annonces légales :
al@informateurcorse.com

AVIS AU PUBLIC

Commune de MONTE

ENQUÊTE PUBLIQUE DE CARTE COMMUNALE EN COURS DE RÉVISION

Par arrêté n° 03 du 23/07/2010, le **maire de MONTE** a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la Carte Communale en cours de révision.

A cet effet, **Mme DE BASQUIAT Muriel**, domiciliée Lieu dit Berbi Rosse, Plaine d'Oletta - 20217 Saint Florent, ayant pour profession Ingénieur conseil en environnement, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie village et plaine du 31 Août au 06 Octobre 2010 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Mr le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les

- Mardi 31 août 2010 de 9h à 12h à la mairie village,
- Mardi 07septembre 2010 de 9h à 12h à la mairie village,
- Jeudi 23septembre 2010 de 9h30 à 12h30 à la mairie d'Angiolasca,
- Mercredi 06 octobre 2010 de 9h30 à 12h30 à la mairie d'Angiolasca.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la Carte Communale en cours de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête en mairie.

Elles peuvent être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête

Le Maire,

COMMUNE D'ORTIPORIO

20290 Ortiporio

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet du marché : Prestataire de service pour l'entretien du village et pour le ramassage des ordures ménagères

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Critère de choix : Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

Les dossiers de candidatures doivent être adressée, au plus tard,

LE 20 AOÛT 2010

A la Mairie d'ORTIPORIO - 20290 Ortiporio

Téléphone/Fax : 04 95 38 21 43

Date d'envoi de la publication : 05 août 2010

Le Maire,

LA SCP MORELLI MAUREL SANTELLI PINNA RECCHI

Avocats - Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

AJACCIO, dans la copropriété "Maison Pinna", 4, rue Cymnos (cadastrée CE 149)

Le **Lot 25**, soit un appartement au 5ème étage gauche, d'environ 85m² (couloir, cuisine, 3 chambres, séjour avec cheminée, salle de bain, WC, terrasse).

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation).

Mise à prix :5.000,00 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 16 août 2010,
Pour extrait

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE FOURNITURES

Identification de l'organisme qui passe le marché
Statut de l'organisme : Groupement de Communes
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE
Adresse : Mairie 20231 VENACO Tél 04 95 47 04 04 Télécopie 09 64 39 29 26
Personne représentant le pouvoir adjudicateur :
 Dr. Xavier POLI, Président

Description du marché
Objet du marché :
 ACQUISITION DE 50 BACS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
Type de marché : Achat
Nomenclature - Classification CPV :
 90700000-4 - Services relatifs à l'environnement.
Caractéristiques principales
Forme du marché : Marché ordinaire
Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.
Durées
Durée du marché ou délai d'exécution :
2 mois : début dès notification du marché
Conditions relatives au marché
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services
 Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.
Conditions de participation
 Critères de recevabilité des candidatures
 Capacité économique et financière
 Référence professionnelle et capacité technique
 Critères de sélection des candidatures
 Capacité économique et financière
 Référence professionnelle et capacité technique
Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction : Prix des prestations 60 %
 Date et le délai de livraison 40 %

Procédures
 Achat direct
Publications relatives à la même consultation : NEANT
Conditions de délai
Date limite de réception des offres : 15 Septembre 2010 à 11:00
Délai de validité des offres : 90 jours
Informations complémentaires
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2010-022
Frais de reprographie
 Montant des frais de reprographie : 0.00
Conditions particulières de retrait des dossiers :
 - Modalités à observer pour l'obtention du DCE : DCE SERA DELIVRE UNIQUEMENT SUITE A DEMANDE ENVOYEE PAR TELECOPIE AU 09 64 39 29 26
Conditions de remise des candidatures ou des offres :
 Possibilité de transmettre les offres par voie électronique
 Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception
Date d'envoi du présent avis : 09/08/2010

LA SCP MORELLI MAUREL SANTELLI PINNA RECCHI

Avocats - Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier
 enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

AJACCIO, en la copropriété du 4bis, boulevard Albert 1er, (cadastrée CD 214), le lot 82 : garage fermé
 (Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation).

Mise à prix :9.000,00 euros
 Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.
 * Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.
 - Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
 Le 16 août 2010,
 Pour extrait

CONSEIL GENERAL AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
 direction des achats publics
 rue capitaine Livrelli (1er étage)
 BP 414
 20183 AJACCIO - CEDEX
 Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
 mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
 web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Objet : Remorquage des véhicules légers, des véhicules utilitaires dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes du Département de la Corse-du-Sud (2 lots).

Référence acheteur : 2010-035

Nature du marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 50118110 - Services de remorquage de véhicules

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Prix

30 % : délai de prise en charge

30 % : Valeur technique

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres :

17/06/2010 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché

LOT N° 1 - Remorquage des véhicules légers, des véhicules utilitaires dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes du Département de la Corse - Arrondissement d'Ajaccio

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 15/07/2010

Marché n° : 2010-070

SARL DLMC ANFRIANI

Lot Panchetta

20167 Sarrola Carcopino

Montant indéfini

LOT N° 2 - Remorquage des véhicules légers, des véhicules utilitaires dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes du Département de la Corse - Arrondissement de Sartène

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 15/07/2010

Marché n° : 2010-071

SARL DIGIACOMI et Fils station ESSO

Quartier San GHJaseppu

20110 Propriano

Montant indéfini

Renseignements complémentaires

- En ce qui concerne le lot n°1, marché assorti d'un maximum annuel de 15.000 euros HT (période initiale et période de reconduction).

Durée du marché d'un an renouvelable deux fois pour une période chacune d'un an.

- En ce qui concerne le lot n°2, marché assorti d'un maximum annuel de 15.000 euros HT (période initiale et période de reconduction).

Durée du marché d'un an renouvelable deux fois pour une période chacune d'un an.

Envoi le 11/08/2010 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

COMMUNE D'ALBERTACCE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique :
 Mairie d'ALBERTACCE - 20224

Procédure de passation : Adaptée en application des articles 28 et 40 du CMP

Objet du marché :

- **Lot n°1 :** Travaux d'électricité concernant l'Eglise Ste Marie d'ALBERTACCE

- **Lot n°2 :** Décor intérieur de l'Eglise paroissiale Ste Marie d'ALBERTACCE

Lieu d'exécution : Eglise Ste Marie d'ALBERTACCE

Critères de sélection :

- Date et délai d'exécution

- Prix

Délai d'exécution : 90 jours

Date limite de réception des dossiers : 30 août 2010 à 12 heures

Adresse à laquelle doivent parvenir les offres : Mairie d'Albertacce - 20224
 Albertacce - Tél : 04 95 48 01 05 - Fax : 04 95 48 10 36

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/08/2010

Le Maire,
 P.F ALBERTINI.

CONSEIL GENERAL**AVIS D'ATTRIBUTION****DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mél : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Objet : RD 81 - PR. 2,900 Confortement d'une falaise par une paroi clouée.
Référence acheteur : MAPA 2010-043

Nature du marché :

Travaux - Execution

Procédure : Procédure adaptée**Classification CPV** :**Principale** : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC** : NON**Critères d'attribution** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique
40 % : Prix des prestations
10 % : délais

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montépiano
20407 Bastia - Cedex
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855
greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres :

05/07/2010 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 29/07/2010**Marché n°** : 2010-075

SARL APEX - Z.I de Baléone - Lotissement Pasqualini
20167 Mezzavia

Montant : 177.626,77 Euros HT**Renseignements complémentaires****Sous-traitance** : oui**Part de la sous-traitance** : inconnue

Montant en euros HT (cumul des 2 tranches)

Envoi le 11/08/2010 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA COSTA VERDE**

20230 SAN NICOLAO

MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE PASSE**SOUS LA FORME ADAPTEE ARTICLE 28 DU CMP N° 16/2010****DENOMINATION ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHE** :

Communauté de Communes de la Costa Verde - 20230 SAN NICOLAO
TEL : 04.9538.47.39 FAX : 04.95.38.47.41

OBJET DU MARCHE : PRESTATIONS D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE.

Les principaux risques identifiés sont répartis en 2 lots et identifiés de la manière suivante

Lot N° 1 - Le risque automobile

Lot N° 2 - les risques statutaires

Le présent Appel d'Offres est lancé sous la forme adaptée, il est soumis aux dispositions des articles 28 et suivants,

Le délai de validité des offres est fixé à quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 2 fois (durée totale 3 ans).

LIEU DE REALISATION :

Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Costa Verde

PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Les candidats et leurs sous traitants auront à produire un dossier de candidature complet conforme aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

Un projet de marché comprenant :

- Le DPGF
- Acte d'engagement
- C.C.T.P

CRITERES DE CHOIX ET CLASSEMENT :

Le classement des candidats se fera selon les critères suivants

1. le prix 60%
2. le montant des franchises et la nature des garanties 40%

DATE DE REMISE DES OFFRES : Le 13 septembre 2010 à 11H au siège de la Communauté de Communes de la Costa Verde**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION CHARGEE DE SON INSERTION** : 11 août 2010

LE PRESIDENT,
François BERLINGHI.

**LA SCPA MORELLI MAUREL
SANTELLI PINNA RECCHI**

Avocats - Diamant III - 2. Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

VENTE SUR LICITATION

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 A 8 HEURES 30**Commune de PORTO-VECCHIO** - Département de la Corse du Sud

1er lot de la vente : Lieu-dit "Giardino", la parcelle cadastrée AE 413 (3a 75) et les constructions y édifiées. Soit une maison d'habitation ancienne mais rénovée, d'un rez-de-chaussée, (séjour, cuisine, WC, hall d'entrée), et d'un étage (3 chambres, salle de bain, WC, dégagements). L'ensemble pour environ 101,60 m², et d'une maison nouvelle, d'un seul niveau, (salle, cuisine, salle d'eau et WC - Et une pièce séparée - L'ensemble d'environ 49,40 m².

Mise à prix :367.686,00 euros

2ème lot de la vente : Lieu-dit "Vignola", la parcelle cadastrée AC 6 (28a 60) et le chemin d'accès AC 9 (10a 49).

Soit un terrain plat, clôturé, avec quelques chênes lièges, et une petite remise.

Mise à prix :617.760,00 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au rapport d'expertise dressé par Monsieur Jean Toussaint Nicolai, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », pour consultation).

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 16 août 2010,
Pour extrait

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE L'ORIENTE**

Catéraggio - 20270 Aléria

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

Objet du marché : Achat de 27 défibrillateurs automatiques externes avec électrodes adultes - 1 défibrillateur DEFIGARD - 27 boîtiers extérieurs étanches avec alarme - Formation pour personnes incluse

Mode de passation : Procédure adaptée (Art. 28 du CMP)**Critères de choix** : Prix : 60%

Délai d'exécution : 20%

Référence-formation : 20%

Personne responsable du marché : Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Oriente - Cateraggio -20270 Aléria

Date limite de réception des offres : 10 septembre 2010 à 16h**Date d'envoi du présent avis** : 5 août 2010

Le Président,
J.C FRANCESCHI

Société NOUVELLE STPB

SARL au capital de 150.000 euros

Siège : Ponte Bonello

Commune de Sarrola-Carcopino

20167 Mezzavia Ajaccio

339 668 535 RCS Ajaccio

L'assemblée générale ordinaire réunie le 9 avril 2010 a pris acte, à compter de ce jour, de la démission de Monsieur Guy Bourgade de son mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant et a décidé de nommer en remplacement le Cabinet MAZARD, domicilié à Courbevoie (92400), 61, rue Henri Regnault, Tour Exaltis. Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

P.M.D.R

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 7520 euros

Siège : Chemin de la Serra

Lieu-dit Villa - 20260 Calvi

450 236 831 RCS Ile-Rousse

L'assemblée générale réunie le 23 juillet 2010, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Martin Pierre de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Sté TENDANCE DECO

Forme : SARL
Capital : 200 Euros
Siège : PUNTA GHIARELLA
CHEMIN DES VIGNES - 20167 AFA
RCS 504 330 119 AJACCIO

CHANGEMENT GERANT

Par assemblée générale extraordinaire en date à AFA du 1er août 2010, Mme Clotilde HERMAN, demeurant à Chemin des vignes - 20167 AFA, a été nommée gérante de la société à compter du 1er août 2010, en remplacement de M. Bachir MEZIANE, démissionnaire.

Pour avis,

**SOCIETE D'EXERCICE
LIBERAL AUDRIN**

SARL au capital de 457.347,05 euros
Siège : 20, rue Grandval - 20000 Ajaccio
422 390 740 RCS Ajaccio

L'AGE du 29/06/2009, a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. Jean Audrin, à compter du 01/07/2009.

Modification au RCS Ajaccio.

**HÔTEL RESTAURANT
HOLZER**

SARL au capital de 47.259,20 euros
Siège : 12, rue Jean Jaurès
20137 Porto-Vecchio
340 995 534 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jacques Sauer, demeurant à Porto-Vecchio, (20137), 39, rue Borgo, de ses fonctions de gérant à compter du 01/06/2010 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Ludovic Sauer, demeurant à Porto-Vecchio (20137), 39, rue Borgo.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,

« SARL Athena TéléServices, siège social Pastoreccia 20229 Piedicroce au capital de 4998 euros immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 498 649 243. Par décision du 30 juin 2010, les associés ont décidé (la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommée Marie Hélène MATTEI demeurant Pastoreccia 20229 Piedicroce, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est installé Pastoreccia 20229 Piedicroce, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation devrait être notifiés. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Bastia.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans l'INFORMATEUR CORSE, N°6325, du 06/08/2010, il a été omis de préciser le premier prénom du gérant.

Il fallait lire :
Mr Joseph, Xavier CANCELLIERI,
Au lieu de :
Mr Xavier CANCELLIERI,

Pour Avis,

**LA SCPA MORELLI MAUREL
SANTELLI PINNA RECCHI**

Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

**A la requête de : La Caisse Régionale de Crédit Agricole
Mutuel de la Corse**

**Avocat : SCPA "MORELLI MAUREL
SANTELLI-PINNA RECCHI"**

Vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

Corse du Sud - Commune de VIGGIANELLO :

- Lieu-dit Pian di Riccino, la parcelle cadastrée section A 17 pour 1ha 01a 60ca
- Lieu-dit Milella, la parcelle cadastrée A 23 pour 3ha 66a 80ca
- Lieu-dit Diletto, les parcelles cadastrées A 28 pour 35ca (et construction édifée - en ruines) et A 29 pour 13ha 11a 65ca
- Lieu-dit Santuario, les parcelles cadastrées A 30 pour 28ca (et construction y édifée - inachevée) et A 31 pour 2ha 19a 32ca
- Lieu-dit Galarduccio, la parcelle cadastrée A 43 pour 8ha 40a 60ca.

Et toutes les constructions y édifées.

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation).

L'ensemble en un lot unique - Mise à prix:.....150.000,00 euros
Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.
- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 16 août 2010,
Pour extrait

**LA SCPA MORELLI MAUREL
SANTELLI PINNA RECCHI**

Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

**A la requête de : Le Syndicat des Copropriétaires
du 4, Boulevard Albert Premier à Ajaccio**

**Avocat : SCPA "MORELLI MAUREL
SANTELLI-PINNA RECCHI"**

Vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

AJACCIO : en la copropriété du 4bis, Boulevard Albert 1er (cadastrée CD 214), dite "Immeuble Spinosi" les lots 25 et 26

Soit un appartement au 4ème étage = couloir avec penderie, séjour, deux chambres, cuisine, salle de bain, W.C, salon pour environ 90m² - Et balcon
Et un grenier sous les combles.

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation).

Mise à prix :.....70.000,00 euros
Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.
- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 16 août 2010,
Pour extrait

CORSOVIA

Société Anonyme au capital de 142.725 euros
Siège : Quartier Aspretto - 20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 045 820 107

En date du 16 avril 2010, l'associé unique a pris acte :

- de la démission de Monsieur Daniel Ducroix, de ses fonctions de Président, à compter du 1er mars 2010 ;
- du non renouvellement du mandat de CAC Titulaire du cabinet CFCA à compter de ce jour ;
- du non renouvellement du mandat de CAC suppléant de Monsieur Guy Bourgade, à compter de ce jour ;

Et a décidé de nommer à compter de ce jour :

- Monsieur Thierry Meline, demeurant, à Carqueiranne (83), 266 Montée de l'Oratoire, en qualité de Président ;
- Le Cabinet MAZARD, domicilié à Courbevoie (Hauts-de-Seine), 61, rue Henri Regnault, Tour Exaltis, en qualité de CAC Titulaire ;
- Monsieur Philippe Castagnac, domicilié à Courbevoie (Hauts-de-Seine), 61, rue Henri Regnault, Tour Exaltis, en qualité de CAC suppléant.

Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 04 août 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia le 05 août 2010, bordereau 2010/761, case n°2, Monsieur Emile Cacciari, demeurant Le Valmy, Bât. 36 A Cité Aurore, 20600 Bastia, a cédé à la Société KYRN ETANCH. Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1000 euros, dont le siège social est Le Valmy, Bât. 36 A Cité Aurore, 20600 Bastia, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia représentée par Monsieur Emile Cacciari, un fonds artisanal de travaux d'étanchéification, sis et exploité Le Valmy, Bât. 36 A Cité Aurore, 20600 Bastia, moyennant le prix de 9000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er septembre 2010. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds cédé pour la validité, et pour toutes correspondances au Cabinet de Sofiral, Résidence Mattéa, route de la Mer, 20213 Folelli.

RECTIFICATIF

A l'annonce légale n°83, parue dans "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 30 juillet au 05 août 2010 - N°6324. **Concernant :** L'Avis de Constitution de la SARL SIMA SERVICES **Il fallait lire :** Siège : ZI de Pernicaggio, Lot n°6, 20167 Sarrola-Carcopino **Et non :** Siège : ZI de Pernicaggio, Lot n°6, 20167 Mezzavia
Le reste sans changement.

**RESILIATION
DE LOCATION GERANCE**

La location gérance consentie par Monsieur Danielli François, à Monsieur Michalski Piotr, demeurant Immeuble Padina 2, Chemin St Antoine, 20260 Calvi, portant sur un fonds de commerce de débits de boissons de 4° catégorie exploité à Calvi 20260, Avenue de la République, sous l'enseigne "L'EMPIRE", a pris fin le 31 décembre 2009, pour non respect du contrat (établissement quasiment fermé, et faute de non paiement).

Pour avis,

François GRIMALDI**Paulin SANTONI**

Notaires Associés
ZI de Migliacciari
BP 44 - 20243 Prunelli di Fiumorbo

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire titulaire d'un Office Notarial à Prunelli di Fiumorbo, le 28 mai 2010.

Il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : CAPO DI MURO

Forme : Société Civile

Capital : Quatre cent soixante seize mille sept cents euros (476.700,00 euros)

Siège : Coti Chiavari, (Corse du Sud), Lieu-dit carpina, Chez Monsieur Natali Denis

Objet : Acquisition par tous moyens, y compris par voie d'apports, gestion, l'administration, de tous biens mobiliers et immobiliers et plus généralement exploitation par bail ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, construction, aménagement, agrandissement, ou réfection des immeubles de la société ou pouvant appartenir à la société, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports : Apports immobilier en totalité savoir,

Commune de **COTI CHIAVARI** (Corse du Sud) :

Immeubles bâtis et non bâtis Lieu-dit Carpina, Section E, numéros

- N° 639 pour 24a 90ca ; 638 pour 60a 00ca ; 639 pour 54a 50ca ;

- Commune de **AJACCIO**, (Corse du Sud) :

Biens et droits immobiliers dépendant de co-propriété :

- Résidence des Cannes, cadastrée Section BO n°412, savoir :

Lots 493 Bâtiment B

- Résidences Les Eucalyptus, Section BO n°195, savoir :

- Lots 330, 331, 332, 339, 358 et 362.

Evaluation totale : 476.700 euros

Gérance : Monsieur Denis Natali, demeurant à Coti-Chiavari (Corse du Sud), Carpina

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Cession de parts sociales - Agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis,
Maître **François GRIMALDI**,
Notaire.

SICA SA DE LA CASINCA

Société à capital variable
RN 198 - Le Corso
20213 Castellare di Casinca
317 271 328 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal du 08 avril 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de la modification de la date de clôture de l'exercice social fixée désormais au 30 juin.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. L'inscription modificative sera portée au RCS de Bastia.

Le Président,

B. LEONELLI

Avocat - 40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 69 67
Télécopie : 04 95 32 79 15

SNC TABAC DU PRADO

Au capital de 1000 euros
Siège : Avenue Santa Madalena Lupino
RCS Bastia : N°484 274 329 (2005 B 1227)

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 03 août 2010, enregistré à Bastia le 06 août 2010, bordereau 2010/768, case 8, Monsieur David Joseph Faloci a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 03 août 2010. Monsieur Paul François Valery demeure seul gérant de la société.

Pour avis, le gérant.

DUME BRASSERIE

SARL au capital de 10.000 euros
Siège : 11, Rue Jean Zuccarelli - 20200 Bastia
RCS BASTIA 510 867 898

DEMISSION D'UN CO-GERANT

Aux Termes d'une délibération en date du 26/07/2010, la Collectivité des Associés a pris acte de la démission de Monsieur Raphaël TOMASINI, de ses fonctions de cogérant de la SARL DUME BRASSERIE. Les fonctions de gérant de Monsieur François PAOLI sont maintenues.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

La Gérance,

SARL TENTATIONS

En liquidation au capital de 2000 euros.
Siège : 15 B rue Napoleon - 20200 Bastia.
RCS Bastia 495036436.

A compter A.G.E du 05/08/2010 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur Haoues Zora, résidence 5 TH AVENUE rue de PARATOJO, 20200 Bastia, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Bastia.

CORSELEC

SARL au capital de 10.000 euros
Siège : 20233 Sisco
RCS Bastia : 520 614 975

CESSION DE PARTS SOCIALES

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/07/2010, Mrs Antoine Sinibaldi et Emmanuel Falempin, ont cédé 100 parts sociales numérotées de 1 à 100, à Mme Folini Catherine (pour 95 parts sociales) et Mme Dorine Pellerin, (pour 5 parts sociales). Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

SARL ACD EMBALLAGES

Capital : 7622,45 euros
N° Siret : 43803850700028
9, rue Anna Jacquin
92100 Boulogne Billancourt

L'assemblée générale extraordinaire du 30/07/2010 a ratifié la décision du gérant, Monsieur Robert Merlin, de transférer le siège social à son domicile, "Les Lauriers Roses", Résidence Les Collines, 202260 Calvi (Haute-Corse), à compter du 30/07/2010. La société sera réimmatriculée au RCS de Bastia

ERRATUM

A l'annonce légale n°79, parue dans "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 30 juillet au 05 août 2010 - N°6324.

Concernant : La VENTE DE FONDS DE COMMERCE entre LA SARL PROFIL MENUISIER à la SARL PROFIL ENERGIE.

Il fallait lire : Prise de jouissance le 22 juillet 2010

Et non : Prise de jouissance le 06 juillet 2010, comme écrit par erreur. Le reste sans changement.

AVIS

Aux termes d'un acte ssp en date du 02 août 2010 à Bastia, enregistré le 09 août 2010 à Bastia, bordereau 2010/776, case n°4.

Monsieur Pierre Michel, né le 06 novembre 1976 à Aubagne (13), de nationalité française, demeurant et domicilié Les Terrasses du Fango, Bt. A, 20200 Bastia.

Célibataire et non partenaire d'un pacte civil de solidarité. Immatriculé au RCS de Bastia et à l'INSEE sous le numéro B 487 940 058 (APE 161Z).

A cédé à : La Société à Responsabilité Limitée "BORGO NETTOYAGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL", au capital de 20.000 euros dont le siège social est sis Immeuble Les Mimosas, Folelli, 20213 Penta di Casinca, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 390 103 760, représentée par son gérant Monsieur Charles Giacomi.

Le fonds de commerce de "Travaux agricoles et forestiers", pour lequel Monsieur Michel Pierre, est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia et à l'INSEE sous le numéro B 487 940 058 (APE 161Z).

Ainsi que les éléments corporels, à savoir matériel, aménagements, installations, inhérents, à l'exploitation du fonds vendu.

Ledit fonds était exploité à Aléria, 20270.

Prix : Soixante mille euros (60.000) euros

Entrée en jouissance : Fixée au 01 janvier 2010

Les oppositions seront reçues chez le sequestre du prix de vente, Maître Jocelyne Costa, Avocat, 22, Bd Paoli, 20200 Bastia, où domicile est élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique insertion,

OCCHIOLINI

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège : Lieu-dit Occhiolini
20220 Aregno (Corse)
RCS Bastia : 517 870 150

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2010, il résulte que :

Les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société Civile Immobilière en Société Civile d'Exploitation Agricole à compter de ce même jour.

Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées.

Forme :

Ancienne mention : SCEI

Nouvelle mention : SCEA

Objet : **Nouvelle mention** : La société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, de mise à la disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités et spécialement l'exploitation du domaine dit "Piogiole", situé sur la Commune de AREGNO. La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Gérance : Mme Marie Pierre Dottori, demeurant Lieu-dit Occhiolini, 20220 Aregno

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le représentant légal.

SARL "CORSELEC"

Résidence Opale
20200 San Martino di Lota
RCS Bastia : 520 614 975

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 juillet 2010, la collectivité des associés a pris les résolutions suivantes :

Nomination d'un nouveau gérant :

Nomination à compter du 15 juillet 2010, de Mme Catherine Folini, née le 24 mars 1962 à Orange (84), de nationalité française, divorcée, demeurant Marine de Sisco, 20233 Sisco, en qualité de gérante, suite à la démission de Monsieur Antoine, Etienne Sinibaldi. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Transfert de siège social :

Transfert du siège social à Marine de Sisco, 20233 Sisco. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le représentant légal.

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE**INSERTION UNIQUE**

Par acte sous seing privé en date du 15 février 2010, la location gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service TOTAL « les Salines » située cours Prince Impérial à Ajaccio - 20000, consentie par TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 Euros, dont le siège est - Résidence le Desk - Chemin de Paratojo - 20200 BASTIA, immatriculé au RCS de Bastia sous le n° B 662 054 188, à la SARL PIETRI FRERES, immatriculé au RCS d'Ajaccio sous le n° 321 500 431, prend fin le 31 décembre 2009 à 24 heures. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la présente publication entre les mains de TOTAL CORSE à l'adresse du siège social.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

INFOGREFFE

PAR INTERNET
www.infogrefe.fr

L'information légale
sur les entreprises

(Kbis, bilans, états d'endettement...)

PAR MINUTEL 3617 infogrefe

PAR TÉLÉPHONE 0 899 70 22 22

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vos illusions viennent de s'envoler en une seconde. Passez à autre chose, il ne faut pas ressasser vos idées noires plus longtemps. **Affaires** : Des résultats inespérés. Cela vous permet de souffler un peu. **Santé** : Prudence si vous devez conduire.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 4. **Cœur** : Une personne vous a fortement déçu. Vous n'attendiez vraiment pas un tel comportement d'un ami si proche. **Affaires** : Du neuf dans votre demande d'avancement. Il se pourrait bien que les choses changent rapidement. **Santé** : Faites un peu de sport.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 9. **Cœur** : Vous agissez comme si vous étiez encore un adolescent. Il est plus que temps d'accepter de devenir un adulte responsable. **Affaires** : Vous subissez les embouteillages. Votre travail sur la route est un peu pesant. **Santé** : Un excès de stress vous guette.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 6. **Cœur** : Préparez une surprise agréable à votre partenaire. Le climat au sein de votre couple s'en verra encore amélioré. **Affaires** : Il est temps de prendre un peu de recul. Vous vous êtes beaucoup investi ces derniers temps. **Santé** : Vous avez besoin de repos.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 5. **Cœur** : Une personne joue avec vos sentiments. Mettez bien les choses au point, cela ne peut plus durer longtemps. **Affaires** : Vous devez négocier une vente importante. Entourez-vous de personnes ayant une certaine expérience en ce domaine. **Santé** : Bonne.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 0. **Cœur** : Votre vague à l'âme est on ne peut plus perceptible. Vos amis vont chercher à vous sortir de cette situation. **Affaires** : Cherchez à faire progresser votre projet. Vous retirerez beaucoup de satisfaction des résultats. **Santé** : Léger manque de sommeil.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 7. **Cœur** : Vous ressentez une grande envie de vivre une passion hors du commun. L'été est une période qui exalte vos sentiments. **Affaires** : Évitez de chercher des solutions détournées. Il faut aller droit au but. **Santé** : Quelques maux de tête passagers.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 2. **Cœur** : Des envieux pourraient essayer de mettre le désordre dans votre couple. Montrez simplement que vous vous faites confiance. **Affaires** : Une pile de dossiers à traiter. Il faut demander de l'aide absolument. **Santé** : Fatigue importante

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 6. **Cœur** : Les mauvais jours sont maintenant derrière vous. Il est plus que temps de sortir et de vous refaire un moral. **Affaires** : Certaines hésitations à vous lancer dans du neuf. C'est normal, il faut examiner tout. **Santé** : Une nervosité subite

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

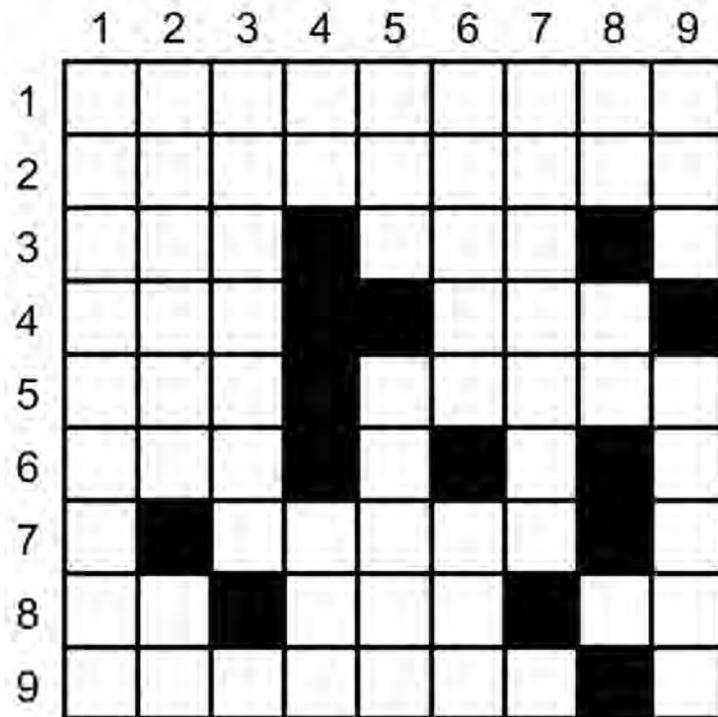
Chiffre : 8. **Cœur** : Trop de questions se bousculent dans votre tête. Vous devriez apprendre à vous détacher un peu pour respirer. **Affaires** : Un déplacement inattendu perturbe votre agenda. Réorganisez vite votre emploi du temps. **Santé** : Il faut boire plus d'eau.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 4. **Cœur** : Votre cœur bat intensément pour votre partenaire. Vous appréciez tout particulièrement vos moments d'intimité. **Affaires** : On va vous demander un conseil important. Ne répondez que si vous êtes certain de la réponse. **Santé** : Évitez donc le sucre.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 1. **Cœur** : Des amis vous proposent une sortie inattendue. Vous avez besoin de voir du monde, il ne faut surtout pas refuser. **Affaires** : Vous vous sentez complètement débordé. Parlez-en à vos supérieurs, il faut trouver une solution. **Santé** : Un certain surmenage.

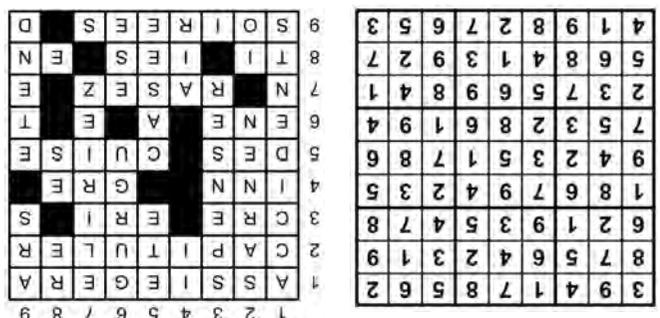
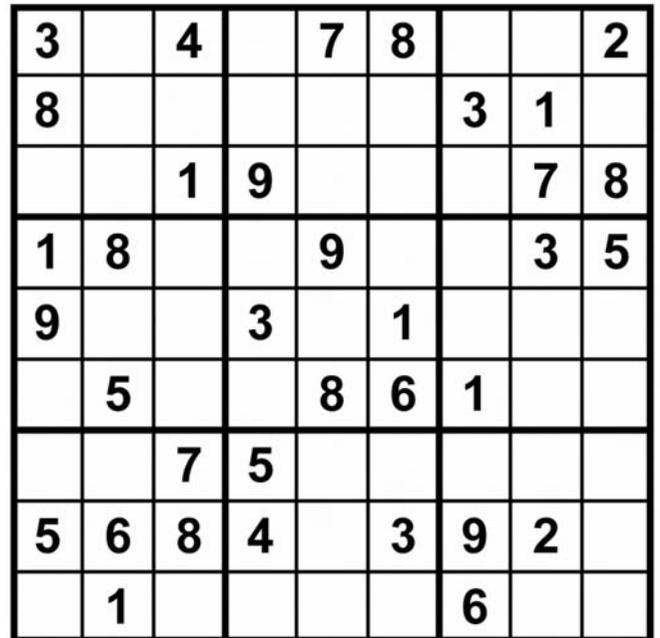


Horizontalement

1. Mettra le blocus.
2. Arrête le combat.
3. Demi-crêtes. - Vieille colère renversée.
4. Se jette dans le Danube. - Vouloir.
5. Article. - Rôtisse.
6. Sur une rose.
7. Coupez court.
8. Titane. - Fin de séries. - Pronom.
9. Fins de journées.

Verticalement

1. Événements fortuits.
2. Commune suisse. - Génisse.
3. Poète anglais du XVIe siècle.
4. Deux à Rome. - Apparence.
5. Belle saison. - Placée.
6. Baume utilisé pour les vernis. - Directions.
7. Nommeriez.
8. Note. - Vieille préposition.
9. Point de saignée. - Allonge.



MOSAÏQUE...

PAR MARIUS MURACCIOLI

● L'ÉCRITURE ET L'AMIE

C'est sûr, une lettre dit davantage que ce qu'elle donne à lire. Ecrire est un aveu « *celui qu'on s'autorise, celui d'un affront à personne. C'est ôter du chemin les petites trahisons de l'inutile, du non. C'est s'étonner aux autres, c'est se donner à quelqu'un qui pourrait être soi-même comme un propre frère. C'est aussi ne pas savoir ce que l'on a à dire, à signifier, à trouver ; c'est la vie de cet instant précis, lorsque les mots fusent avant l'idée qui se dessine. Par miracle, cette pensée, cette chose écrite est mienne, elle colle à la peau, finit par l'épouser pour tourmenter comme une autre femme. Le vrai travail de l'écriture à tout moment, sans perdre de temps, en découdre... Le temps qui presse, à ne pas perdre, qui fait courir, comme ces minutes qui filent entre les trotteuses. Toute affaire cessante, il y a à résoudre, calmer, dévier, esquiver, mettre en place et l'écriture et l'amie... ». Le lecteur est suspendu aux lettres « *qui disent tout avec si peu* » que Lt adresse à **Sylvie** dans un ouvrage de fort belle facture « **Sylvie, ou comment S. écrit** » suivi de « **Bleu Fort** » de **A.A.L Bindi** aux éditions l'Harmattan, et imagine avec une certaine douceur et émotion sa façon à lui de « *les tenir à peine lues* ».*



● ENTERTAINMENT

Vous aimez la diversité - celle qui fait richesse- et ce qu'on appelle en langue américaine « *l'entertainment* », tapez **amusanostra@gmail.com**, vous serez servis ! Une place privilégiée est faite à la littérature avec une présentation d'ouvrages qui, loin de décrypter inutilement chaque mot, vous suggère, à bon escient, la lecture. L'annonce de **Cafés Littéraires** ajoute à l'intérêt de cette rubrique abondamment nourrie. Vous y trouverez également un volet art pictural, des « *billets* » finement rédigés sur les événements du moment (Salut **Raymond**), des jeux concours, des devinettes, des mots croisés. Le tout dans un esprit culture qui plaît à tout le monde.

● MAINSTREAM

A propos de culture qui plaît à tout le monde, je vous invite à vous plonger dans le livre - référence du chercheur et journaliste **Frédéric Martel** « **Mainstream** ». Comment fabrique-t-on un best-seller, un hit ou un blockbuster ? Pourquoi le pop-corn ou le Coca-Cola jouent-ils un rôle majeur dans l'industrie di cinéma ? Comment **Hollywood** séduit-il les **Africains** et les telenovelas brésiliennes, les **Russes** ? Pourquoi le triomphe du modèle américain et ce déclin de l'**Europe** ? Et pourquoi, finalement, les valeurs défendues par la propagande chinoise et les médias musulmans ressemblent-elles si étrangement à celles des **studios Disney** ? Pour découvrir les réponses à ces questions, suivez l'enquête de **Frédéric Martel**, aux **Etats-Unis**, au **Japon**, en **Afrique**, au **Mexique**, ainsi qu'au quartier général d'**Al Jazeera** au **Qatar**.



● SAN MICHELE

On ne peut détourner le regard tant elle nous fascine la célèbre **Eglise San Michele** de Muratu... Elle trône en première page du premier numéro de « **L'Echo du Haut Nebbiu** », publié sous la houlette du conseiller général de Haute-Corse **Claude Flori**. Ce semestriel n'oublie pas de faire état des autres édifices religieux ainsi que des « *Pagliaghji* », ces gardiens éternels témoins de l'intense activité pastorale de la région durant des siècles...

Le Tennis Club de Folelli a joué son tournoi estival



L'équipe du TC Folelli affiche une belle motivation

Le Tennis Club de Folelli a organisé son traditionnel tournoi d'été qui a réuni de nombreux participants des différents clubs de **Corse** mais également des touristes parisiens, alsaciens et aixois. Une belle affiche pour ce tournoi qui a séduit aussi de nombreux spectateurs venus fréquenter, le temps de quelques échanges ou de quelques sets, les abords des courts du **Tennis Club de Folelli**, au demeurant très agréables. Le **TC Folelli** monte en puissance ces dernières années sous la pulsion de son jeune président **Anthony Zaru** et de son équipe hyper motivée. Avec aussi l'aide précieuse de précieux partenaires, soutiens, et sponsors, qui ont été remerciés à l'heure de la remise des trophées : la **Collectivité territoriale**, le **Conseil général de Haute-Corse**, la commune de **Penta di Casinca**, la **pépinière du Fiumalto**, **Utile Folelli**, la **Boulangerie Marioni**, **Alzitana Fleurs**, la **coopérative de la Casinca**, la **Ruche Foncière**, la **boutique Alexandre**, **Passion Beauté Folelli**, **Mr Bricolage Folelli** et **Borgo**, la **pharmacie Papi Stefani**, **Marana sport**, le **tabac Paoli**, **Tennis Planet**, les eaux de **Zilia** et d'**Orezza**.

Palmarès jeunes

9/10 ans filles :

Danah Emma (TC Miomo) bat Zerega Bérénice (TC Calvi)

10 ans filles :

Chillet Louise (Tc du 16°) bat Fzerega Bérénice (TC Calvi)

15/16 ans filles :

Bottacci Kathy (TC Costa Verde) bat Froget Clara (Tc Fancis Giordan)

9/10 ans garçons :

Tordjmann Baptiste (TC Costa Verde) bat Touzeau Terence (Racing club V. de Petrabugno)

11/12 ans garçons :

Hummel Xavier (TC Wolfisheim) bat Tordjmann Baptiste (TC Costa Verde)

13/14 ans garçons :

Hummel Baptiste (TC Wolfisheim) bat Soreda Pierre (TC Costa Verde)

15/16 ans garçons :

Loyez Quentin (ASPTT Aix) bat Chillet Gaston (TC du 16e)

17/18 ans garçons :

Bottacci Adrien (TC Costa Verde) bat Marchini Antoine-Joseph (TC Folelli)

Palmarès seniors

55 + messieurs :

Fremanger Christian (TC Costa Verde) bat Ribes Jose (Tc Costa Verde)

45 + messieurs :

Gaffayoli Francois (TC Cortenais) bat Fremanger Christian (TC Costa Verde)

35+ dames :

Hummel Sandrine (TC Wolfisheim) bat Olivieri Josée (ASPTT Bastia)

35+ messieurs :

Melin Michel (TC Miomo) bat Pebret Sébastien (RC Porto Vecchio)

Double Messieurs :

Foucher Didier-Koin Mathias battent Poncetta Arnaud-Santini Dominique

Double mixte :

Vela Christelle-Bereni Jerome battent Fouche Amélie-Ciavaldini Jacques-Francois

Dames :

Lenzini Marie- Cécile (RCPV) bat Mendez Flore (Tc Miomo)

Messieurs :

Rigon Fabien (ASM Belfort) bat Fonti Nicolas (TC Folelli)

Tennis attitude garçon :

Leonelli Anthony

Tennis attitude fille :

Flori Laurine

Des records sont tombés à la X^e Via Romana

Superbe course pédestre, la Via Romana a vécu sa dixième édition au cœur d'une Castagniccia qui a séduit unanimement 315 coureurs présents sur la ligne de départ au village de Carpinetu. Un départ béni par le père Christophe Bocchiampe qui a apprécié le courage de ces participants à parcourir la Castagniccia à la course !



Tous les podiums, masculins et féminins de la Via Romana, 10^e du nom

Trois nouveaux records de course ont été établis pour ce dixième anniversaire : **Vincent Delebarre** qui signe un temps de **6h59'20** sur la **56 kms**, **Julien Rancon** qui passe le record de la **21 kms** en dessous des deux heures avec **1h57'49** et **Sandra Martin** qui a battu son propre record en **8h45'06**. La première féminine sur la 56 termine aussi 9^e du général. Une belle performance. La course des **Eaux d'Orezza** et ses 21 kilomètres, inscrite cette année au **championnat de France Trail**, a connu un véritable engouement avec plus de 200 cou-

reurs concernés, dont de nombreux Corses qui s'essayaient à la compétition. A noter aussi la belle course d'**Emil Hrnrciar** (u poghjulacciu), **Franck Albertini** et **Pierrot Santucci** qui terminent respectivement à la **2^e**, **3^e** et **4^e** place du général de la 56 kilomètres, derrière le maître incontesté de cette dixième édition, **Vincent Delebarre**. Le licencié du **Club des Trailers du Mont Blanc**, séduit par la notoriété grandissante de la course "orezzinca", s'est laissé tenter par l'aventure et a promis de revenir.



Vincent Delebarre et Sandra Martin, les nouveaux recordmen de la 56 kilomètres

Les classements

21 kms

1. Rancon Julien	(Ondaine Firminy)	01:57:49;
2. Meyssat Emmanuel	(Ondaine Firminy)	02:01:27;
3. Durand Maxime	(Castres Athletisme)	02:06:33;
4. Peretti Guillaume	(AC Corte)	02:11:05;
5. Mallet Sylvain	(Salta Bartas)	02:15:43;
6. Porte Fiona	(Usa Aubenas)	02:15:46;
7. Lafaye Céline	(Espérance Faverges)	02:21:28;
8. Piris Paul	(R.C.Furiani Agliani)	02:22:33;
9. C. De FreitasDario	(AC Corte)	02:26:52;
10. Aubert Thierry	(Bischwiller)	02:26:58;
11. GuitteT Sébastien	(Stade Laval)	02:27:02;
12. Sevin Frédéric	(ASCEE 2A)	02:28:27;
13. Combe Julia	(Echirolles)	02:29:24;
14. Piccinini Jean-Christophe		02:30:08;
15. Camm Jean-Pierre	(Stade Marseillais)	02:30:16;
16. Tournier Philippe	(R.C Furiani-Agliani)	02:40:11;
17. Agius Jean-Marie	(I Filanci)	02:41:51;
18. Bellini Gilles	(I Filanci)	02:43:02;
19. Lebon Stéphane	(R.C Furiani Agliani)	02:43:13;
20. Jamoneau Yoann	(CA Ajaccio)	02:43:43;
21. Casanova Jean-Marie	(AC Corte)	02:44:27;
22. Ceccarelli Louis	(R.C Furiani-Agliani)	02:44:29;
23. Marchetti Jeremy		02:45:37;
24. Lavergne Frédéric		02:45:56;
25. Simonetti Jean-Baptiste		02:46:17;
26. Alpi Stéphane	(Athlétic Jeunes Bastia)	02:47:48;
27. Conti Stéphane		02:48:53;
28. Vitale Pascal		02:49:14;
29. Tomasi Christian	(Vescovato)	02:49:31;
30. Poirrier Francis	(Ski Club Ranspach)	02:49:56;

36 kms

1. Vatinel Christophe	(Team Cascadia Brooks)	05:03:57;
2. Ponzevera Jean-Marie	(I Filanci)	05:21:37;
3. Paoli Jean-Christophe	(AC Corte)	05:37:13;
4. Maestracci Roland	(AC Corte)	05:42:04;
5. Secondi José		05:46:52;
6. Simoni Frédéric	(I Filanci)	05:50:33;
7. Martini Sébastien	(UIISC5)	05:52:49;
8. Anthoine Pascal	(05:57:49);	
9. Piroi Jérôme	(Courir A Chantepie)	06:08:27;
10. Costa Jean-Pierre	(I Filanci)	06:10:24;
11. Mattei Stephanie	(I Filanci)	06:14:17;
12. Vince Jacques		06:18:12;
13. Scanu Jean-Pierre	(CS Mezzavia)	06:21:47;
14. Renucci Isabelle	(Belfort Marathon)	06:27:54;
15. Gallot Albert	(Club Furiani Agliani)	06:28:11;
16. Layachi Pierre	(I Filanci)	06:28:11;
17. Leccia Jean	(I Filanci)	06:31:44;
18. Daubert Stéphane		06:31:59;
19. Acquaviva Marcellu		06:34:32;
20. Ceccarelli Christophe	(Club Furiani Agliani)	06:43:13;

56 kms

1. Delebarre Vincent	(Trailers Mont Blanc)	06:59:21;
2. Hrnrciar Emil	(I Filanci)	07:27:19;
3. Albertini Franck	(Club Furiani-Agliani)	07:44:45;
4. Santucci Pierre	(Castagnicciarando)	07:54:14;
5. Erceau Christophe		07:59:30;
6. Melchers Christophe	(A Furmicula)	08:08:36;
7. Berthelot Magnavacca Florent		08:22:26;
8. Antonini Pascal	(Mezzavia)	08:37:30;
9. Martin Sandra	(Team AltecSPORT)	08:45:06;
10. Faivre D'Arcier Nicolas		08:49:21;
11. Durieux Ludovic	(Alpana)	08:50:36;
12. Nosmas Julien	(ASPTT Nice)	09:07:10;
13. Leonardi Thierry	(Figarella)	09:11:12;
14. Fabien David		09:22:54;
15. Ferrandi Gilbert	(I Filanci)	09:28:34;
16. Falsoi Alain		09:32:43;
17. Therin Cédric	(Alpana)	09:45:27;
18. Leonardi Pascal	(Figarella)	09:51:47;
19. Beranger Julien	(Mezzavia)	09:58:38;
20. Suty Jean-Marc	(Athlétisme Metz)	09:58:39;

ARTISAN-MAÇON

Effectue tous travaux de maçonnerie

Rénovation – Gros Œuvre – Second Œuvre
Intérieur – Extérieur

06 32 50 39 17

9^{ème} Mémorial Pierre-Jean Breani

Lacroix, Tarassenko, Ciccada

Ce neuvième mémorial Pierre-Jean BREANI avait réuni à Biguglia 155 triplettes représentant au total 465 joueurs. Une baisse importante par rapport à l'an dernier où l'on notait 519 présents pour 173 équipes. Une désillusion inattendue qui laissait songeurs les organisateurs surpris par cette baisse.

Dès l'entrée en matière, on enregistrerait un véritable coup de tonnerre avec la surprenante élimination de **Jean-Do Fieschi**, double vainqueur du **Breani**, lequel accompagné de **Philippe Santini** et **Remy Gallo** chutaient devant **Pierre Rossi**, **Thomas Avice** et **Gasparian** qui réussissaient l'exploit en s'imposant **13 à 8**.

De leur côté, **François Sartori**, **Jean Mariani** et **Jean-Baptiste Moretti**, qui vont représenter la **Corse** aux **Championnats de France Vétérans**, connaissaient le même sort devant **Biancarelli**, **Christian Léonetti** et ses amis **Jean Marinacce** et **Mathieu Orselli** disparaissaient à leur tour devant **Jo Sini**, toujours aussi efficace.

Louis Germain écartait, quant à lui, **Hervé Tamburini** alors que **Christophe Akerle** tombait **Nono Brunini**.

Dans le tour de cadrage se produisait une élimination de taille avec la défaite de **Jean-Marie Tolaini**, **Jean Guidoni** et **Jean-Paul Lenoir**, stoppés face au sextuple champion du monde **Henri Lacroix**.

Antoine Gianelli, le tenant du trophée, ne laissait aucune chance à **Pierre Planet**, **Pierre-Paul Ciosi** et **Pierre-Paul Biaggi**.

16^{ÈME} DE FINALE

Gianelli, **Frédéric Gobert** et **Coudere** chutaient à leur tour devant un brillant **Louis Germain**, alors que **Cogorno**, dernier finaliste, quittait la scène, battu par **Froli**.

8^{ÈME} DE FINALE

Roger Dumas, **Albert Vezzoni** et **Dominique Maurizzi** subissaient une terrible Fanny face au redoutable **Lacroix**, alors que **Louis Germain** était encore éblouissant en balayant le pourtant redouté **Jo Sini** (13/6).

Anthony Aguzzi se montrait impérial devant **Jean-Pierre Grazzini**, pourtant favori, **Augustin Piezzoli** et **Ange Ferrari**(13/8).

QUARTS DE FINALE

Anthony Aguzzi, **Basile Jackel** et **Jonathan Tolaini** étaient lourdement défaits devant **Henri Lacroix** (13/3), de même que **Mathieu Orsini**, **Camelo Debartolo** et **Nini Canas** (13/3). Un départ catastrophique coûtait très cher à **Louis Germain**, **Laurent N'Guyen** et **Bastien Santiago** qui cédaient, malgré un ultime baroud d'honneur, devant **Rambello** (13/11).

DEMI-FINALES

Henri Lacroix était le premier qualifié pour la finale en disposant de la famille **Antonelli** (13/9).

Pascal Dionisi enlevait toutes leurs illusions à **Jafreta Rambello**, **Andriariana Rafalamanana** et **Jean-Juste Randriamalala** (13/10).

FINALE

Une finale ajaccienne, exception faite d'**Henri Lacroix** associé à **Nicolas Tarassenko** et **Dominique Ciccada** qui étaient les grands



favoris de ce superbe duel face à **Pascal Dionisi**, **Cedric Sanna** et **Joseph Poggi**.

Lacroix se portait en tête pour mener rapidement **6/2** puis **6/4** et **9/6** pour, finalement, l'emporter **13/6**.

Une victoire magnifique et méritée face à une triplette **Dionisi**, **Sanna** et **Poggi** courageuse et valeureuse qui est aussi à féliciter. Un grand moment de pétanque qui fut suivi par une foule qui a apprécié jusqu'au bout.



Ciccada impériaux



A Settimana

33^{ème} semaine de l'année
du 13 au 19 août 2010

Les fêtes : le 13, Hyppolyte - le 14, Evrard -
le 15, Assomption, Marie - le 16, Armel -
le 17, Hyacinthe - le 18, Hélène -
le 19, Jean Eudes, Guerric

33^{esima} settimana di l'annu
da u 13 a 19 aostu 2010

E feste : u 13, TPolitu è Cassianu -
u 14, Massimilianu - u 15, Maria Assunta -
u 16, Roccu - u 17, Ghjacintu. Liberatu -
u 18, Lena - 19, Ghjuvanni. Eudes.

L'info insolite

Une convention humanitaire importante

La Convention sur les armes à sous-munitions signée à Oslo en décembre 2008 est entrée en vigueur ce 1^{er} août 2010. Tirées par voie terrestre ou larguées par voie aérienne, et sur de larges zones, 5 à 40% de ces armes n'explorent pas au contact du sol et restent actives pendant des années. Elles continuent ainsi à tuer ou à blesser des civils dont beaucoup d'enfants. Signée à ce jour par 107 États, la Convention d'Oslo interdit l'emploi, la production, le stockage et le transfert de ces bombes à sous-munitions. A ce jour, le stock mondial s'élèverait à plus d'un milliard de bombes, la plupart dans les arsenaux des grandes puissances militaires.

Violation des droits de l'homme

L'appareil «Mosquito» destiné à empêcher les adolescents de se regrouper dans certains lieux publics, parce qu'il diffuse des fréquences aiguës, audibles surtout par les moins de 25 ans, a été déclaré comme une «violation des droits de l'homme» par le Conseil de l'Europe. Le son que le «Mosquito» émet constituerait une torture.

«Le meilleur endroit pour mourir»

Selon une enquête du centre d'études Economist Intelligence Unit qui a observé quarante États sur «le meilleur endroit pour mourir», c'est le Royaume-Uni qui vient en tête. La raison de ce constat : le bon accompagnement des personnes en fin de vie outre-Manche. Malgré le système de Sécurité sociale reconnu et salué par les autres pays, la France n'ar-

rive qu'à la douzième position dans ce classement. Et l'Inde occupe la dernière place.

De l'espoir !

L'OMC (Organisation mondiale du commerce), dans son rapport annuel, prévoit qu'après une chute sans précédent depuis la seconde guerre mondiale (-12% en 2009) une croissance pour le commerce mondial de 10% pour l'année 2010 est prévisible.

A propos du voile

En Syrie, le ministère de l'Éducation vient d'interdire aux enseignantes et étudiantes des collèges et des universités le port du voile intégral. Une pratique qui porte atteinte aux «valeurs laïques du pays», a annoncé ce ministère. Le foulard traditionnel, seul, reste autorisé. En fonction de cette interdiction, des dizaines d'enseignantes qui portent le voile intégral ont été mutées à des tâches administratives.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 14 août 2006**, au Sri Lanka, 61 jeunes filles étaient tuées dans le bombardement d'un orphelinat par les forces gouvernementales, qui croyaient détruire un camp d'entraînement des rebelles tamouls.

► **Le 15 août 1968**, en Indonésie, une île était engloutie dans l'archipel des Célèbes. On dénombrait plusieurs centaines de morts.

► **Le 16 août 2004**, au Venezuela, le président Chavez remportait le référendum par lequel il remettait son mandat en jeu. La communauté internationale ne dissimulait pas son étonnement et parlait de tricherie.

► **Le 17 août 1998**, Bill Clinton, dans une allocution télévisée, reconnaissait avoir eu «une relation inappropriée» avec Monica Lewinsky.

► **Le 18 août en 1653**, en Iran, un coup d'État militaire était déclenché à Téhéran. Le premier ministre Mossadegh prenait la fuite.

VAGABONDAGE

La Coupe d'Europe s'en va – 18 médailles s'il vous plaît –, le foot arrive. Les sportifs auront de quoi se régaler et ce n'est pas Pierre Bartoli qui s'en plaindra!

La Marseillaise chantée – les footeux de « France A » peu concernés et revenus la tête basse – celui qui a eu un motif supplémentaire c'est bien Diniz, lauréat du 50Km Marche qui, à gorge déployée, lançait : «Marchons, marchons !» Et Dieu sait si lui sait marcher !

Connaissez-vous ce proverbe toscan : « Avec un verre de vin corse je suis capable d'escalader le Stromboli » ?

Connaissez-vous cette macagna bastiaise ? Dans une brasserie, à une dame suffisante, qui demanda : « Est-ce que vous servez les nouilles ? », il fut répondu : « Mais, madame, en Corse on sert tout le monde ».

Et celle-là, ajaccienne ? « A Nice, un habitant de la cité impériale complètement « fauché » voit un compatriote sur le cours Médecin et lui dit : « O, dighja, il y a trois jours que je ne mange pas » Et l'autre de répondre « Forzadi ! »

Rien ne sert d'avoir plusieurs chevaux dans le moteur de sa voiture si l'on a mis un âne au volant.

Et cette réflexion, adéquate en période de crise : « Les économies sont des espèces en voie de disparition ».

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle
① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38
E-mail : redaction@informateurcorse.com

La Casinca a honoré le Père Etienne Albertini pour son jubilé de diamant

Pour son jubilé de diamant (60 ans de sacerdoce) l'abbé Etienne Albertini a été honoré par toute la communauté de la Casinca. Rien ne pouvait être trop beau pour le curé en résidence à Venzolasca, depuis 1963. Ordonné en 1950, l'abbé Albertini avait d'abord été curé à Rutali avant de rejoindre la Casinca. L'affectation rêvée pour le Père originaire de Loreto di Casinca qui sera considéré durant ces longues années de sacerdoce comme le curé de la Casinca. Âgé de 88 ans, le Père Etienne Albertini est à la retraite depuis le mois de mars dernier. Il a été remplacé dans ses fonctions par le père Jean-Simon Carlotti.

Il ne pouvait toutefois pas se retirer de la vie paroissiale casincaise sans un hommage digne de ce nom de la part de ses paroissiens. C'est en l'église **Saint Pancrace** de **Castellare di Casinca** que la messe du jubilé de diamant de l'abbé **Albertini** a été célébrée, présidée par le vicaire épiscopal, le **père Francis Ghisoni**, mais en l'absence de **Monseigneur Jean-Luc Brunin**, souffrant, qui n'a pas pu se rendre à l'événement mais a fait part de son immense regret. De nombreux ecclésiastiques entouraient le **père Ghisoni**, notamment les abbés **Carlotti**, **Constant**, **Bartoli**, **Mondoloni**, **Cavagne**, et les diacres **Risticoni** et **Franceschi**. La **confrérie Sainte Croix** de **Venzolasca** a élevé ses voix, tout comme la **chorale inter-paroissiale Casinca**, dirigée par **Ange-Mathieu Franceschini**.

Et puis la population casincaise était massivement représentée, entourant ses élus et la famille de l'abbé. Cette émouvante célébration a donc été l'occasion pour tous de témoigner à l'abbé respect et affection, pour les longues années de sacerdoce à leur écoute attentive. Un moment d'intense communion, avant une grande réunion sur le site de **Saint Pancrace** pour partager un convivial buffet. La **Casinca** a salué son prêtre, rendu hommage à son action, et lui a témoigné son indéfectible attachement.



Le père Etienne Albertini, curé de Venzolasca



A cunfraterna Santa Croce di Venzolasca



Les élus sous le charme du prêtre



La chorale des enfants

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



Votre hebdomadaire régional d'annonces légales
et d'informations générales, économiques, politiques,
sportives, culturelles et sociales

1 rue MIOT BP 213
20293 BASTIA Cedex
04 95 32 04 40
04 95 32 02 38

Email : redaction@informateurcorse.com

www.corse-information.info

Crée en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire,
L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs,
dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales
qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement
de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

